

**ASSOCIATION  
EUREKA**

**LA LUCIOLE**

SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES / ALENÇON / ORNE



# PROJET ASSOCIATIF & ORIENTATIONS DU PROJET ARTISTIQUE DE LA LUCIOLE 2018-2021

Version 1 - modifiée le 25.10.2019

## UNE DYNAMIQUE ASSOCIATIVE TERRITORIALE POUR UNE SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES

Ce document-cadre, préparé par un groupe de travail spécifique, est une version non-définitive du projet de l'association Euréka gestionnaire de LA LUCIOLE, scène de musiques actuelles. Il constitue un outil central et évolutif qui doit permettre à l'ensemble des parties prenantes au sein de l'association (dirigeants, bénévoles, salariés, adhérents) ainsi qu'aux différents partenaires de participer aux multiples réflexions engagées au fil du temps à court, moyen et long termes.

Document évolutif : version PDF mise à jour disponible sur demande auprès de l'association





Ce document a été réalisé par l'association dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) avec l'aide d'un consultant. L'accompagnement des activités d'utilité sociale créatrices d'emplois est une priorité des pouvoirs publics. Dans cette optique, les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA), structures à but non lucratif, se proposent d'accueillir et d'apporter un accompagnement de proximité aux structures de l'économie sociale et solidaire de leur territoire dans

leurs démarches de consolidation d'activités et d'autonomisation économique :

- en accueillant et en informant les structures sur les sujets qui leurs sont propres,
- en élaborant le diagnostic du projet et en construisant un plan d'accompagnement,
- en prescrivant une ingénierie d'accompagnement adaptée si besoin est,
- en assurant le suivi de la structure après la fin de l'action d'accompagnement.



Conformément à son mandat, la Mission Locale du Pays d'Alençon, porteuse du DLA dans l'Orne, a confié à l'association Les Cercles (consultant : Grégory Jurado) une mission d'ingénierie individuelle en vue d'accompagner l'association Eurêka.

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) est soutenu par :



Il s'agit d'une association composée et portée par des professionnel-le-s de la culture. Son principal objectif est d'accompagner des petites et moyennes structures non lucratives dans des perspectives de structuration, de développement ou de survie.

L'association intervient en privilégiant un angle de vue basé sur les notions de diversité culturelle (Unesco), de droits culturels (déclaration de Fribourg) et d'une critique des déséquilibres structurels existants dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques de la culture en France. Enfin l'association intervient avec le souci de placer l'humain au centre des préoccupations qu'il s'agisse de l'ensemble des habitant-e-s du territoire concerné par le projet, des usagers et évidemment des équipes professionnelles et bénévoles. L'association est coordonnée par Grégory Jurado qui mène les missions d'accompagnement.

## QUELQUES REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Le projet associatif a été conçu, en 2018, par un groupe de travail composé des administrateurs-trices mandaté-e-s (commission projet, commission ressources humaines et volontaires) et les salarié-e-s volontaires afin de travailler sur la formalisation du projet. L'hybridation de ce groupe de travail était importante pour, dès le départ :

- inscrire le travail en phase avec le continuum constitué par le projet associatif et le projet artistique et culturel (projet d'activités)
- installer un climat de travail serein entre les principales partie-prenantes du projet (Conseil d'Administration et équipe notamment) en agissant dans la transparence et via le dialogue.

De façon générale, il était capital de concevoir l'élaboration du projet associatif de la façon la plus concertée, collective et partagée. Cette dimension avait pour but de créer les conditions d'une appropriation totale et pérenne par toutes les personnes concernées ainsi que la création d'une solide et ambitieuse dynamique de travail à court, moyen et long termes.

Les travaux se sont inscrits dans la vision d'une maîtrise d'ouvrage (l'association comme entité porteuse d'une analyse, d'un besoin, d'un projet dont il définit les objectifs, les moyens, le calendrier...) et d'une maîtrise d'œuvre (l'équipe professionnelle comme entité qui définit, réalise et met en œuvre le projet au niveau opérationnel : projet artistique, programmation, actions culturelles, développement artistique, création...). À cela s'ajoute une dimension de « maîtrise d'usage » c'est-à-dire l'expérience de l'équipe professionnelle ou des administrateurs les plus anciens dans la définition et la mise en œuvre d'un projet et la gestion d'un équipement. On se sert donc de cette analogie pour distinguer le projet associatif et le projet artistique et culturel qui s'inscrivent néanmoins davantage comme un continuum plutôt que dans une relation de « commande » ou de « subordination ».

D'autre part les participants du groupe de travail se sont inscrits dans la conception suivante du projet associatif : celui-ci ne doit pas se borner à énoncer des orientations générales et des principes mais doit définir ses fondements sur des analyses sociétales et une vision partagée de celles-ci afin de définir, dans le cadre associatif, les réponses à apporter.

## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET CONTACTS

Association Eurêka

Association loi 1901 déclarée le 27 septembre 1991

SIRET : 388 687 055 00029

APE : 9001Z

Siège social : La Luciole, 171 rue de Bretagne 61000 Alençon

Présidente : Corinne RONDEAU (associationeureka@laluciole.org)

Eurêka applique la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles (CCNEAC)

Eurêka est assujettie aux impôts commerciaux (N° de TVA Intracommunautaire : FR 24 388 687 055)

## LA LUCIOLE

171 rue de Bretagne 61000 Alençon

Tél. 02 33 32 83 33

Fax 02 33 32 84 34

infos@laluciole.org

www.laluciole.org

La Luciole est labélisée Scène de Musiques Actuelles (SMAC) par le Ministère de la Culture

Licences d'entrepreneur de spectacles N° 1-1003644, 2-1003645 et 3-1003646





## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

“ La vie sans musique est tout simplement une erreur, une fatigue, un exil. “ Nietzsche

L'association Eurêka est sans doute une digne disciple de ce philosophe puisqu'elle a fait sienne cette citation. En effet, que deviendrait notre quotidien privé de l'élixir auditif de la musique : une bien pâle copie de vie au cœur artificiel et silencieux.

Chacun des membres du conseil d'administration de l'association Eurêka a cette conscience accrue de l'importance vitale d'accéder à la culture musicale et de participer à sa diffusion, que l'on désire toujours plus étendue et vivante.

Seul, un projet associatif solide, partagé et limpide aura le pouvoir de renseigner, d'expliquer tant auprès des artistes que nous programmons que des spectateurs qui viennent les écouter, la diversité des missions et des objectifs que l'association Eurêka et ses salariés se sont fixés.

Tout d'abord, l'écriture de ce projet nous permet d'établir durablement la philosophie associative dans laquelle chacun de nous s'est engagé bénévolement au service des citoyens, des artistes et de la diffusion culturelle. C'est l'ensemble des salariés qui met en œuvre ce projet qui a été co-écrit avec eux à la lumière de leurs compétences et de leur expérience professionnelle.

Ensemble, nous avons ainsi défini des principes d'action et de nombreuses orientations qui se déclinent tous du concept idéologique à sa mise en œuvre concrète.

Cette réflexion commune et approfondie a révélé de nouvelles pistes d'évolution telle que l'écriture de notre politique sociale pour laquelle nous nous proposons de poursuivre notre travail à l'avenir.

Pour l'instant, le conseil d'administration, les salariés de l'association et moi-même, nous vous laissons découvrir notre projet associatif qui d'ores et déjà nous a enrichi d'une réflexion partagée.

Bonne lecture !

Corinne Rondeau et le Conseil d'Administration

***L'association tient à remercier les collectivités et organismes qui financent le DLA, la Mission Locale du pays d'Alençon et Delphine Sabatier. Et bien entendu Grégory Jurado notre interlocuteur pour son accompagnement, sa disponibilité et sa bonne humeur.***



## PRÉSENTATION DU DOCUMENT



Ce document présente le projet associatif, artistique et culturel de l'association Eurêka, gestionnaire de La Luciole, Scène de Musiques Actuelles labellisée SMAC, située à Alençon dans l'Orne (61), en Normandie.

Il a pour but de regrouper et de coordonner le projet de l'association Eurêka ainsi que l'ensemble des paramètres, des enjeux et des problématiques à prendre en compte dans le cadre d'un projet dans le champ artistique des musiques actuelles et plus généralement dans le champ culturel ou socioculturel. Il constitue donc l'outil central et évolutif qui doit permettre à l'ensemble des parties prenantes au sein de l'association (dirigeants, bénévoles, salariés, adhérents), ainsi qu'aux différents partenaires, de connaître ses actions et de participer aux différentes réflexions engagées à court, moyen et long termes.

Le parti-pris méthodologique est de viser une certaine exhaustivité dans la prise en compte et l'interaction des différentes problématiques. In fine, il s'agit de mieux partager les enjeux et les différents niveaux de problématiques liés au projet et de faire évoluer collectivement les réponses opérationnelles apportées.

C'est pourquoi ce document présente à la fois le projet de l'association dans une première partie ainsi que les orientations artistiques définies pour la période 2018-2021 dans une deuxième partie.

***Des annexes sont complémentaires à ce document : documents de communication, documents techniques, documents descriptifs, documents officiels... Les annexes sont disponibles, sous réserve de non-confidentialité, sur simple demande auprès de l'association.***



# SOMMAIRE

<b>1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION</b>	<b>9</b>
<b>A. HISTORIQUE</b>	<b>10</b>
1991 / 1993 Genèse et création : des besoins... une attente... un projet	10
1994 / 2008 Essor, Structuration, Professionnalisation	11
Décembre 2007, fermeture pour travaux...	12
2008 : nouveau lieu, nouveau départ	13
Objet de l'association	15
<b>B. VIE ASSOCIATIVE ET GOUVERNANCE</b>	<b>15</b>
Membre adhérent	15
Membre associé	15
Assemblée générale	15
Conseil d'Administration	16
Bureau	16
Gouvernance (réflexion et principes)	16
<b>C. PRINCIPES D'ACTION</b>	<b>17</b>
Indépendance et neutralité	17
Développement durable	17
Quatre prismes : culturel, social, environnemental et économique	17
<b>D. LE LIEU : LA LUCIOLE</b>	<b>18</b>
Les principaux espaces	20
<b>E. LE TERRITOIRE D'ACTION</b>	<b>21</b>
<b>1) QUELQUES REPÈRES GÉNÉRAUX</b>	<b>21</b>
Alençon au confluent de 2 régions	21
Alençon au confluent de 3 départements	22
<b>2) DÉFINITION DU TERRITOIRE D'ACTION</b>	<b>22</b>
Zone primaire dite « zone cœur de cible »	22
Zone secondaire dite « zone d'influence »	24
Principales analyses concernant le territoire d'action	24
<b>3) LES MUSIQUES ACTUELLES SUR LE TERRITOIRE</b>	<b>28</b>
<b>F. LE CHAMP ARTISTIQUE DES MUSIQUES ACTUELLES</b>	<b>30</b>
<b>G. SYNTHÈSE DU PROJET D'ACTIVITÉS</b>	<b>32</b>
<b>1) DIFFUSION</b>	<b>32</b>
Concerts « After-Work »	32
Concerts « Découvertes »	32
Concerts « Incontournables »	32
Concerts « Jeune Public »	33

<b>2) ACTION CULTURELLE</b>	<b>33</b>
Rencontres avec des artistes	33
Visites de La Luciole	33
Conférences	33
Ateliers	33
Actions de sensibilisation et prévention (« Peace & Love », etc)	33
Dispositifs d'action culturelle proposés par des collectivités	33
Partenariats culturels divers	33
<b>3) ACCOMPAGNEMENT</b>	<b>34</b>
Dispositif Boomerang	34
Ressource / Informations / Conseils	34
<b>4) RÉPÉTITION</b>	<b>34</b>
Studio à la location	34
Répétitions encadrées	34
Enregistrement	34
<b>5) RÉSIDENCE</b>	<b>35</b>
Grande Salle	35
Salle Club	35
Formation	35
<b>H. LES CHIFFRES-CLÉ DE L'ASSOCIATION ET DE SON ACTIVITÉ (2008-2017)</b>	<b>35</b>
<b>I. LE MODÈLE ÉCONOMIQUE</b>	<b>37</b>
<b>2. ORIENTATIONS GÉNÉRALES</b>	<b>39</b>
<b>A. ORIENTATIONS ARTISTIQUES</b>	<b>40</b>
Quelques repères	40
Répondre à des attentes au sein de la population	41
Répondre à des enjeux territoriaux	42
Préserver et renforcer la diversité artistique	42
Promouvoir l'éclectisme	43
Soutenir la création	43
Favoriser le développement artistique, local et régional	43
Amateur	43
<b>B. ORIENTATIONS TERRITORIALES</b>	<b>44</b>
Contribuer à l'attractivité territoriale	44
Favoriser la qualité de vie	44
<b>C. ORIENTATIONS SOCIOCULTURELLES</b>	<b>44</b>
Contribuer à l'éducation culturelle et favoriser l'ouverture et la découverte	44
Favoriser le vivre ensemble (permettre la sortie de groupes d'entreprises, etc)	45
Accessibilité au plus grand nombre (politique tarifaire)	45
Contribuer aux relations sociales (rencontres, mixité)	45



Les jeunes sont particulièrement concernés par les différentes musiques actuelles, cependant nous constatons des difficultés à fidéliser ce public 45

## **D. ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES 46**

Participer à l'économie locale (prestataires locaux, etc) 46

Être créateur d'emploi 46

Assurer la pérennité économique de la structure 46

## **E. ORIENTATIONS CITOYENNES 46**

Privilégier les filières courtes 46

Notre conception de l'association 46

Implication citoyenne et bénévolat 47

## **3. ORIENTATIONS DU PROJET ARTISTIQUE DE LA LUCIOLE 63**

Historique & équipement actuel 64

### **A. LA CRÉATION / PRODUCTION / DIFFUSION 67**

1) CONCERTS «ÉVÉNEMENTIELS» 69

2) CONCERTS «DÉCOUVERTE» 70

3) CONCERTS «AFTER-WORK» 70

4) CONCERTS «JEUNE PUBLIC» 70

### **B. L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES MUSICALES PROFESSIONNELLES ET AMATEURS 71**

1) DISPOSITIF BOOMERANG 71

2) AIDES À LA RÉPÉTITION 72

Répétitions en libre accès 72

Répétitions encadrées 72

L'espace enregistrement 72

3) AIDE À LA RÉSIDENCE 73

4) LIEU RESSOURCE 73

Informations, conseils 73

Les stages de formations 73

### **C. L'ACTION CULTURELLE 74**

### **D. DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX ET PROJETS DE COOPÉRATIONS PARTICIPATIVES 75**

### **E. DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS 77**

### **F. LA POLITIQUE TARIFAIRE 78**



<b>CONCLUSION</b>	<b>79</b>
<b>ÉVALUATION</b>	<b>81</b>
<b>1) DIFFUSION</b>	<b>81</b>
<b>2) ACCOMPAGNEMENT</b>	<b>81</b>
Répétitions	<b>81</b>
Formations	<b>81</b>
Résidences	<b>81</b>
<b>3) ACTION CULTURELLE</b>	<b>81</b>

# 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

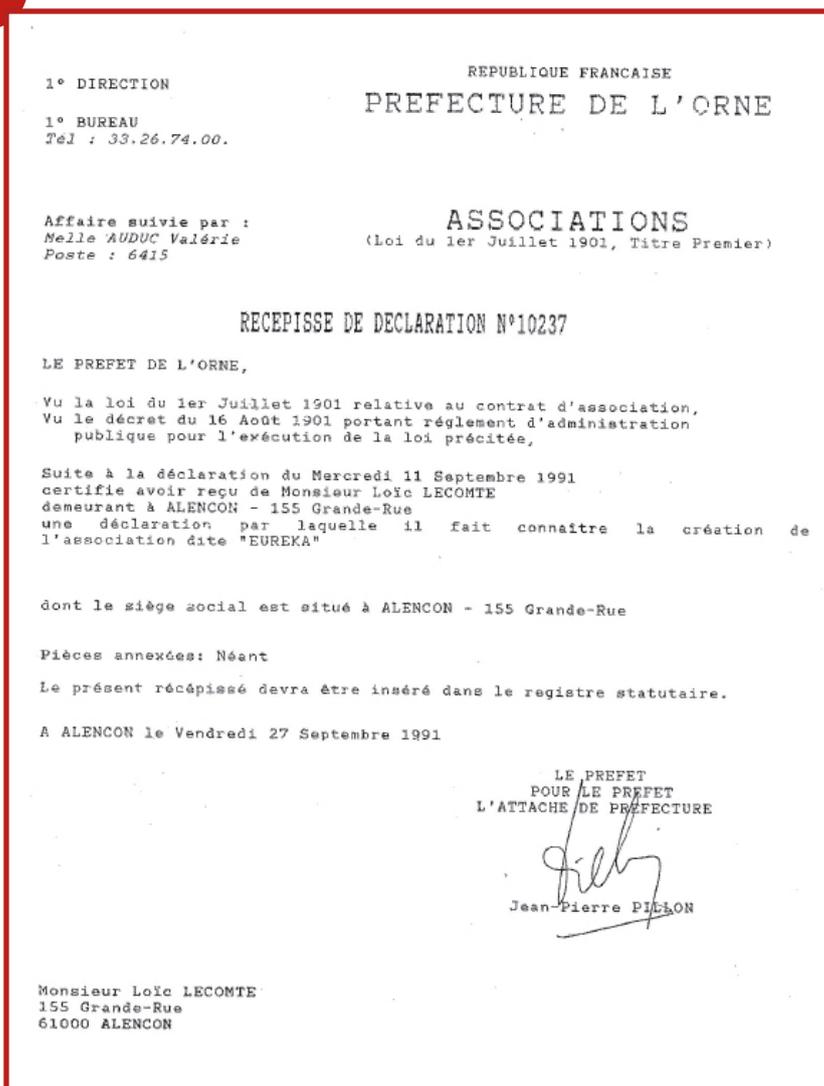




**A. HISTORIQUE**

**1991 / 1993 Genèse et création : des besoins... une attente... un projet**

Devant l'absence constatée de locaux de répétition et de lieu de diffusion sur Alençon et sa région, faisant cruellement défaut aux musiciens et groupes ornaï, l'association Eurêka fût créée en 1991, avec pour objet la mise en place de toutes activités ou événements visant à développer et mettre en valeur les musiques actuelles en France et à l'étranger.



- Membres fondateurs :**
- Mme Zagato Frédérique
  - M. Lecomte Loïc
  - M. Bigot Pierrick
  - M. Paris Daniel
  - M. Buisson Philippe
  - M. Janeir Jean-Lou
  - M. Ilias Pierre

L'association mandate Loïc Lecomte, en tant que conseiller technique et artistique, afin notamment de présenter à la municipalité d'Alençon un projet de création d'un lieu musical dédié à la diffusion et à la répétition.

Cette même année, l'association organise une soirée rock dans le cadre du Téléthon, réunissant sur scène plus de 15 groupes locaux et régionaux devant 800 personnes, confirmant ainsi les attentes et le potentiel du public alençonnais et de l'Orne.

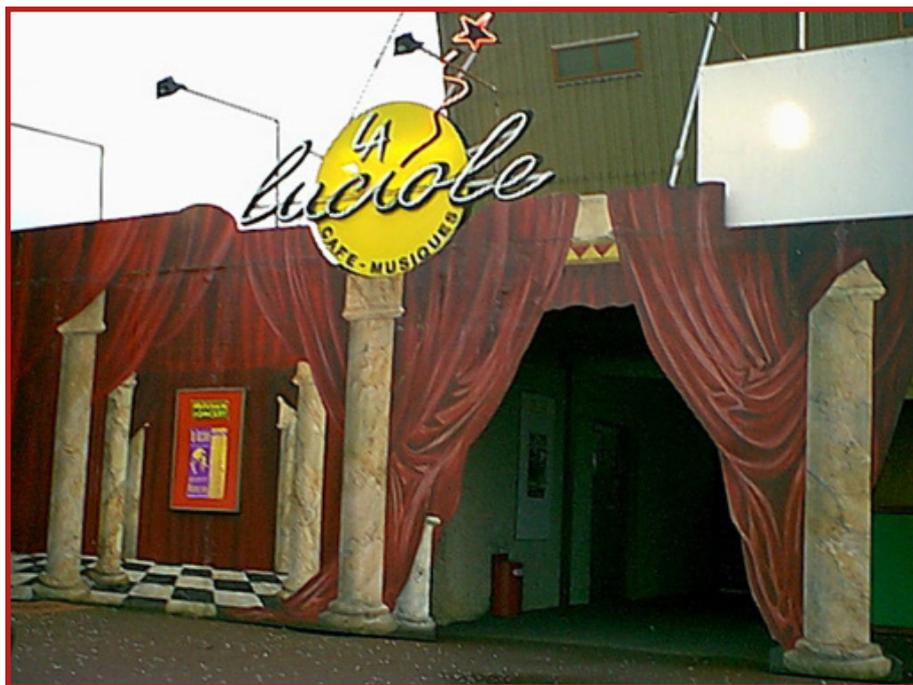
Au cours de l'année 1992 l'association continue ses activités en participant à l'élaboration du Guide Rock Bas-Normand, la remise d'une étude de marché par Loïc Lecomte aux élus du territoire, sur les pratiques et goûts musicaux des Ornaïens et la viabilité de l'implantation d'un Café-musiques à Alençon.

L'année suivante fut riche en événements fondateurs, avec la création des deux premiers emplois aidés par l'association Eurêka, suivis de trois autres, ainsi que l'embauche de Loïc Lecomte en tant que chargé de mission du futur lieu, dont l'emplacement et le nom sont désormais choisis :

**La Luciole, au 171 route de Bretagne, bâtiment mis à disposition par la ville d'Alençon.**

Représentant d'un collectif regroupant tous les musiciens d'Alençon, M. Artois Dominique rejoint l'association afin d'établir une passerelle indispensable entre tous les acteurs du territoire.

L'association Eurêka tient à remercier spécifiquement M. Jean-Claude Guérin, ancien maire-adjoint à la culture au sein de la ville d'Alençon eu égard à son engagement en vue de la création de La Luciole et M. Philippe Genver en qualité de consultant technique professionnel ayant contribué à la conception de la 1<sup>ère</sup> salle de concert en 1993, ainsi qu'à la 2<sup>e</sup> en 2008.



### 1994/2008 Essor, Structuration, Professionnalisation

Après les travaux nécessaires à l'aménagement du lieu, le **Café-Musiques La Luciole** ouvre officiellement le **21 Septembre 1994**, en présence de M. Jacques Toubon, Ministre de la Culture.

Cette première saison, plus de 5000 spectateurs franchiront les portes du lieu.

**1996** : La Luciole obtient le label « Scène de Musiques Actuelles »

**1997** : La Luciole devient membre de la Fedurok, réseau national de lieux et

projets dédiés aux musiques actuelles.

**2003** : La Luciole est désormais désignée comme l'un des 45 lieux majeurs implantés sur le territoire national

et est devenue, sous l'appellation « Scène de Musiques Actuelles Structurante », la première salle référente de Basse-Normandie.

En 10 ans d'existence, La Luciole a accueilli 128 000 spectateurs, venus écouter 4 000 musiciens programmés sur 730 concerts ! Un succès qui se prolonge les années suivantes, comptant une moyenne de 450 abonnements par trimestre. L'association emploie dorénavant 8 personnes.

14 ans après son ouverture, les partenaires institutionnels de l'association Eurêka donnent leur accord à une extension du lieu historique afin de pallier certaines difficultés (une jauge limitée à 300 places, l'absence de local de répétition, l'exiguïté des lieux).



Décembre 2007, fermeture pour travaux...



## 2008 : nouveau lieu, nouveau départ

La Luciole rouvre ses portes en juin 2008, forte d'un nouvel équipement :

- Une grande salle de 700 places avec gradins
- Le club et ses 300 places
- Un local de répétition indépendant
- Espaces bureaux
- Un pôle ressource ...



L'agrandissement du lieu donne un nouvel élan au projet de l'association. C'est le lancement des soirées After-Work gratuites pour le public et dédiées à la scène locale et régionale, le développement des actions culturelles permettant l'accès à La Luciole de différents publics, la mise en place du Ticket Culturel Solidaire.

Depuis son ouverture en 2008, le local de répétition est fréquenté par 80 musiciens en moyenne à l'année soit une vingtaine de groupes d'Alençon et ses environs.



Malgré l'engouement affiché du public pour ce nouvel équipement, l'association Eurêka rencontre des difficultés financières en 2012, affichant un déficit important.

Aujourd'hui, suite à des efforts observés par l'équipe, à une gestion rigoureuse de la structure ainsi qu'à l'aide des partenaires institutionnels, la situation est en passe de se régulariser.

En 2018, riche de ses 25 ans d'existence, l'association Eurêka, s'appuyant sur ses succès et forte des difficultés surmontées, souhaite se tourner résolument vers l'avenir en redéfinissant et en précisant le projet associatif qu'elle porte depuis sa création, afin que la « Scène de Musiques Actuelles » La Luciole puisse éclairer encore longtemps les nuits alençonnaises.

**Présidents successifs de l'association Eurêka depuis sa création, ayant contribué au développement du projet :**

- Mme ZAGATO Frédérique
- M. BIGOT Pierrick
- M. ARTOIS Dominique
- M. DAL Philippe
- M. LANOT Sylvain
- Mme RONDEAU Corinne

Loïc Lecomte, créateur de La Luciole au travers de son projet artistique initial en 1994, prendra sa retraite le 1er janvier 2020. L'association Eurêka tient à le remercier très chaleureusement pour ses 26 années passées notamment en qualité de Directeur-Programmeur au sein de l'association.

### CALENDRIER L'INTEGRALE ! JANV-JUIN 2019

- ▶ LES INCONTOURNABLES 21H
- ▶ LES DECOUVERTES 19H
- ▶ LES AFTER-WORK GRATUIT 19H
- ▶ LES CONCERTS JEUNE PUBLIC 19H

PRÉSENTATION DE SAISON	SAM 19 JANVIER
EXPOSITION ET CONFÉRENCES «Les Femmes dans les Musiques Actuelles»	DU 22 AU 26 JANV
WINA ATTAL - MANU LANVIN (co-plateau)	VEN 1 <sup>er</sup> FÉVRIER
PEACE & LOVE	MAR 5 FÉVRIER
SESSION MOULAGES AUDITIFS (inscription préalable nécessaire)	MER 6 FÉVRIER
SPITS MARIE	JEU 7 FÉVRIER
RK [COMPLET]	VEN 8 FÉVRIER
FORMATION «La Voix dans les Musiques Actuelles Amplifiées»	23 / 24 FÉVRIER
AUDIOFILM	JEU 28 FÉVRIER
SCANTYTHA MARTIN & DELTA SUGAR	VEN 14 MARS
LES AVENTURES DU PRINCE AHMED (1 <sup>er</sup> concert)	MAR 5 MARS
LIVE ME	JEU 7 MARS
ARTHUR H	VEN 8 MARS
KIMBERSE	SAM 9 MARS
JAHEN DARSMAN	JEU 14 MARS
THE SURVIVORS	VEN 15 MARS
RIM'K	SAM 16 MARS
THE ELECTRIC ALLEY	MER 20 MARS
JEANNE ADDIE - LÉONIE PERNET (1 <sup>er</sup> partie)	JEU 21 MARS
JB BUNCKEL du groupe AIR	VEN 22 MARS
MONSIEUR LUNE «Le Dernier Jour»	MAR 28 MARS
JANITA FARMINE	VEN 29 MARS
TROIS CAFÉS GOURMANDS [COMPLET]	SAM 30 MARS
CONFÉRENCE CULTURE-SANTÉ «La musique et le jeune enfant»	MAR 2 AVRIL
ATELIER «Tensions et Harmonies» pour les 12-18 ans	MER 3 AVRIL
EMBRASSE-MOI (dans le cadre d'Aérolab)	JEU 4 AVRIL
BEAT ASSAILANT	VEN 5 AVRIL
LOU DOILLON	SAM 6 AVRIL
STAGE D'INITIATION À ABLETON LIVE vol. 2	MAR 16 AVRIL
GENTLEMEN'S GOLF CLUB	JEU 25 AVRIL
EAGLE EYE CHECKY	SAM 27 AVRIL
ICHATON	MAR 30 AVRIL
WARRI	MAR 31 MARS
FORMATION «Initiation aux techniques de sonorisation»	11 / 12 MAI
RAINICA	JEU 16 MAI
DIOSJARY	VEN 17 MAI
INEMIR	SAM 18 MAI
VAUDDO GAME	VEN 24 MAI
TETE	SAM 25 MAI
AKASHA	MER 29 MAI
VINCENT DO	JEU 6 JUIN
CARTE BLANCHE & ST SCENE	JEU 13 JUIN
ROBERT JON & THE WRACK	VEN 14 JUIN
L'OR DU COMMUN	SAM 15 JUIN
SOUND OF MINT	VEN 20 JUIN

www.laluciole.org 02 33 32 83 33

### CALENDRIER L'INTEGRALE SEPT-DEC 2019

- ▶ LES INCONTOURNABLES 21H
- ▶ LES DECOUVERTES 19H
- ▶ LES AFTER-WORK GRATUIT 19H
- ▶ LES CONCERTS JEUNE PUBLIC 19H

PRÉSENTATION DE SAISON	VEN 13 SEPT
36 <sup>e</sup> JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE	SAM 21 SEPT
PHIL CAMPBELL AND THE BASTARD SONS	JEU 26 SEPT
JOE BEL	VEN 27 SEPT
KADEBOSTANY	SAM 28 SEPT
STRANGE O'CLOCK	JEU 3 OCT
ADAM NAAS	VEN 4 OCT
PAUL PERSONNE	JEU 10 OCT
CEMENTED MINDS (dans le cadre d'Aérolab / TFI Label)	VEN 11 OCT
MICK HARVEY	VEN 18 OCT
GRAND CORPS MALADE	SAM 19 OCT
WE HATE YOU PLEASE DIE	JEU 24 OCT
REQUIN CHAGRIN	VEN 25 OCT
IDA NIELSEN AND THE FUNKDOTS	JEU 31 OCT
LAST TRAIN	SAM 2 NOV
KO KO MO	VEN 8 NOV
LES INNOCENTS	SAM 9 NOV
STENSY / ZED YUN PAVAROTTI / DI#SE	VEN 15 NOV
TALISCO	SAM 16 NOV
TEDDY BINKS	JEU 21 NOV
THE SUMMER REBELLION	VEN 22 NOV
ATELIERS BATTERIE	23 NOV / 7 DEC
KMGB dans le cadre de la tournée Phémix Normandie	JEU 28 NOV
LES FATALS PICARDS	VEN 29 NOV
ASA	SAM 30 NOV
ARIANE	JEU 5 DEC
BARCELLA «Tournepouce» conte musical jeune public	MAR 10 DEC
KOMOREBI	VEN 13 DEC
A2H & THE PLAYERZ	SAM 14 DEC
CONFÉRENCE «La Pop-music Bretonne de 1980 à 2000» par C. Brezot	JEU 19 DEC
SUZANE - DAMPA (1 <sup>er</sup> partie)	SAM 21 DEC

www.laluciole.org 02 33 32 83 33



## Objet de l'association

La dernière version des statuts date de mai 2019.

Il y est indiqué que l'association a pour objet d'aider, de promouvoir, de produire sous toutes ses formes, la création et la diffusion artistique en France et à l'étranger, de gérer les équipements de toute nature nécessaires ou utiles à la réalisation de cet objet et notamment à ce titre, de gérer, diriger et programmer le site de la scène de musique actuelle sise à Alençon.

Il y est également précisé que l'association s'interdit toute attache avec un parti politique ou un groupe confessionnel ainsi que tout prosélytisme politique ou confessionnel.



## B. VIE ASSOCIATIVE ET GOUVERNANCE

L'association est constituée des membres adhérents et des membres associés.

### Membre adhérent

Est membre adhérent toute personne physique ou morale faisant acte de candidature auprès du conseil d'administration et acceptée par lui, à jour de ses cotisations.

### Membre associé

Sont membres associés les partenaires financeurs de l'association :

- le Directeur Régional des Affaires Culturelles de Normandie ou son délégué ;
- un représentant du Conseil Régional désigné par son Président ;
- un représentant du Conseil Départemental de l'Orne désigné par son Président ;
- un représentant de la Ville d'Alençon désigné par le Maire ;
- un représentant de la Communauté Urbaine d'Alençon, désigné par son Président ;
- tout autre partenaire souhaitant concourir au soutien, au développement de l'objet de l'association et dont la candidature aura été acceptée par le conseil d'administration.

Chacun des membres associés désigne en son sein un représentant titulaire et un représentant suppléant chargés de le représenter au sein du conseil d'administration de l'association, dispensés du paiement de toute cotisation.

### Assemblée générale

L'assemblée générale est composée de l'ensemble des membres de l'association adhérents et associés. A l'initiative du conseil d'administration, toute personne peut être invitée à assister aux assemblées générales.

## Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres au moins et de 26 membres au plus. Hormis les 5 représentants des membres associés, partenaires financeurs, qui y siègent de plein droit, les autres membres adhérents ou associés sont élus pour siéger au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale.

Actuellement le conseil d'administration est composé de :

- Présidente : Corinne RONDEAU
- Vice-président : Sylvain LANOT
- Secrétaire : Valérie VINOT
- Secrétaire Adjointe : Hélène CONCEPTION
- Trésorier : Paul ILIAS
- Trésorier Adjoint : Philippe AMRAOUI

Membres : Michel ANJUBAULT, Guillaume BOSQUET, André DROLET, Christian GASTINEAU, Annick GUILLOT, Maggy GUILLOT, Fabienne LARRIEU, Martine MASSEY, Éric MEVEL, Olivier PERELLE, Jérôme PERRONNET, Sylvain PETIT, Philippe SCELIN, Jean-Louis VELOT.

## Bureau

Le rôle du Bureau est de préparer les dossiers soumis au Conseil d'Administration et de suivre les dossiers dont a la charge le Conseil d'Administration.

En outre, il a pour mission de veiller à la mise en oeuvre et à l'exécution des décisions du Conseil d'Administration, de recevoir du Conseil d'Administration délégation pour toute décision relative à la gestion des ressources humaines, de prendre toute décision rendue nécessaire par les circonstances à charge d'en rendre compte sans délai au Conseil d'Administration, de décider de s'adjoindre toute personne qu'il estimera qualifiée pour participer à ses travaux.

Sont membres du bureau : un président, un vice-président, un secrétaire (et éventuellement un secrétaire-adjoint), un trésorier (et éventuellement un trésorier adjoint).

## Gouvernance (réflexion et principes)

La répartition des responsabilités entre « le politique et l'exécutif » au sein de l'association Eureka : le politique est incarné par les adhérents et les instances idoines (Assemblée Générale / Conseil d'Administration / Bureau) et l'exécutif par l'équipe des salariés (compétences) managée par un directeur dans le cadre d'une délégation de pouvoirs et de responsabilités avec des subdélégations pour les cadres (*délégation qu'il est nécessaire de formaliser*).

Le projet est défini par le politique dans une logique de « co-construction » avec le soutien de l'expertise de l'équipe des salariés (cf. méthodologie développée dans le cadre du DLA). Le tout se déroule dans une même entité « l'association Eureka ». L'association tient à mener ses réflexions selon un mode participatif mais dans un cadre structuré où les responsabilités, les activités et les compétences sont en cours de clarification. C'est dans cet esprit que les commissions et groupes de travail ont été créés afin de contribuer à l'évolution et au déploiement du projet tout en créant du lien avec l'équipe des salariés.

La légitimité politique de l'association : elle sera plus représentative dès lors qu'elle accueillera une base d'adhérents plus étoffée et plus participative (groupes de travail, ...) au service d'un projet permettant l'accès à la culture du plus grand nombre. De ce fait elle sera encore plus légitime pour gérer un équipement public confié par la CUA.



## C. PRINCIPES D'ACTION

### Indépendance et neutralité

L'association Eurêka s'interdit toute attache avec un parti politique ou un groupe confessionnel ainsi que tout prosélytisme politique ou confessionnel.

### Développement durable

L'association Eurêka entend ancrer ses actions dans la perspective du développement durable. Ceci impose de reconsidérer toutes les dimensions de l'activité de l'association et de son fonctionnement.

Le 3e millénaire s'ouvre sur des défis écologiques sans précédent et une prise de conscience collective est dorénavant installée.

Il est d'ores et déjà acquis que le développement, tel que nous l'avons connu, n'est pas "durable" et qu'il faut maintenant tenir compte de l'environnement comme troisième pilier aux côtés du social et de l'économique, en plus de la dimension culturelle, dimension première, propre à l'objet de l'association Eurêka.

Euêka, fondée sur des valeurs d'accès à la culture au plus grand nombre et plus particulièrement concernant les musiques actuelles, va faire évoluer son projet associatif en intégrant les principes du développement durable et en articulant 3 dimensions simultanément :

- Être Socialement équitable (l'accès à la culture et l'ancrage territorial s'intégrant dans cette dimension)
- Être Écologiquement soutenable
- Être Économiquement efficace

Ainsi, le projet d'Eurêka devra prendre en compte le respect simultané de ces trois dimensions : sociale, environnementale et économique.

### Quatre prismes : culturel, social, environnemental et économique

Quelques exemples de questions et de jalons posés durant l'élaboration du projet et son déploiement

- la dimension culturelle :  
intégrer différents types d'objectifs et façons d'agir : accès à la culture, droits culturels, soutien à la pratique, soutien des amateurs, soutien à la création et à la professionnalisation...
- la dimension sociale :  
questionner les modes de prises de décisions (la gouvernance), l'application des réglementations en vigueur, les relations sociales, le principe d'équité, etc.

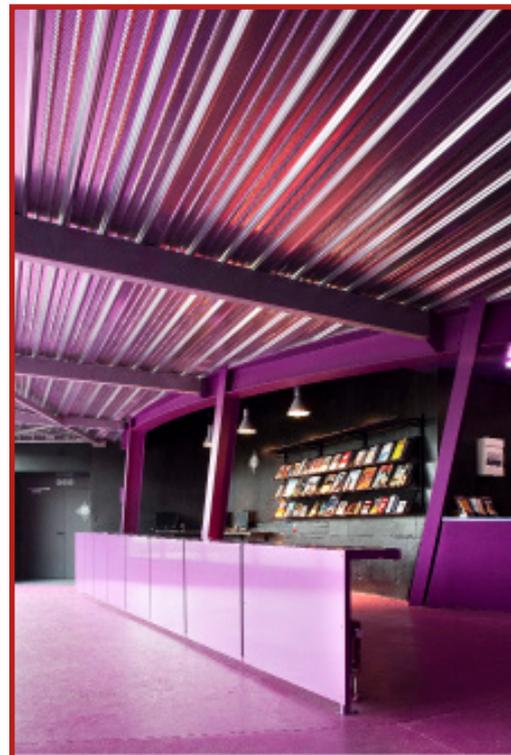
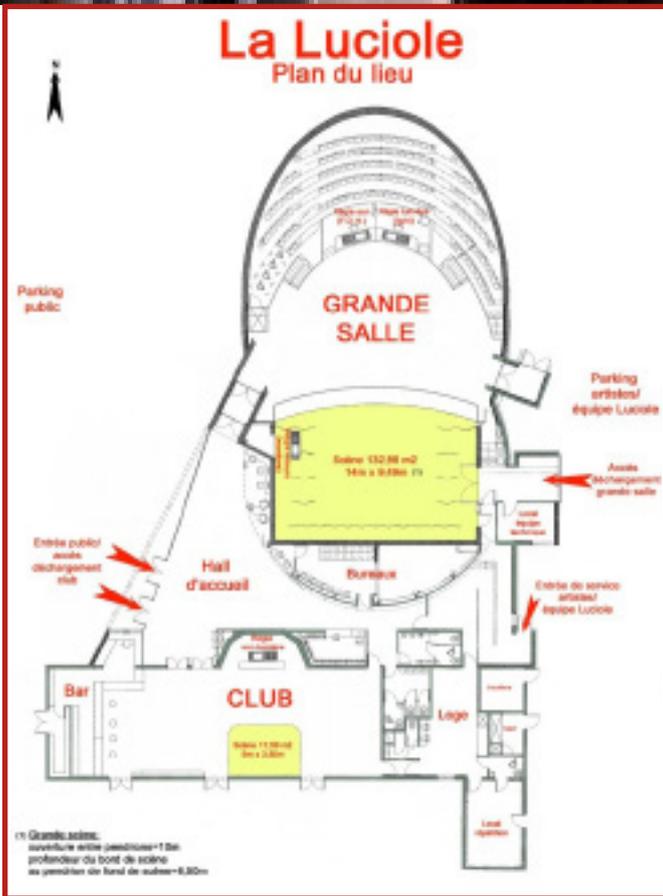
- la dimension environnementale :  
la préservation et la gestion des ressources, le traitement des déchets, les pollutions occasionnées par notre activité, etc.  
permettant l'accès à la culture du plus grand nombre. De ce fait elle sera encore plus légitime pour gérer un équipement public confié par la CUA.
- la dimension économique :  
questionner les besoins à satisfaire, la tarification, les conditions de la relation économique (tarification), la répartition de la valeur ajoutée, les achats, mais aussi comment s'appliquent les principes de prévention et de précaution ....



## D.LE LIEU : LA LUCIOLE

Réalisée par le cabinet d'architectes Moussafir (Paris), cette nouvelle salle se démarque de toutes les autres par une structure originale et complexe, qui en font un outil unique en France, véritable « vitrine » de l'avant-gardisme de la ville d'Alençon.

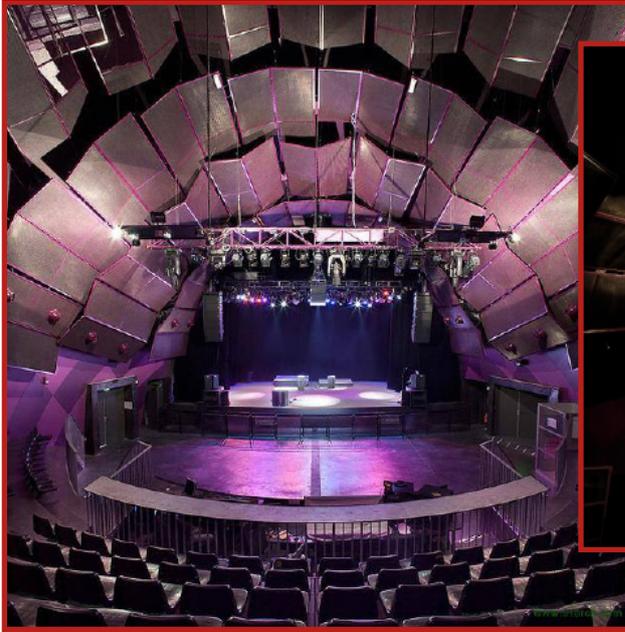




Rendez-vous pour une visite virtuelle sur : [www.dailymotion.com/lagrandeluciole](http://www.dailymotion.com/lagrandeluciole)

## Les principaux espaces

- **La Grande Salle** : plateau scénique pendrillonné (133 m<sup>2</sup>), près de 700 places dont 115 assises en gradin fixe. Entièrement équipée en son et lumière.



- **La salle Club** : lounge bar, plateau scénique (20 m<sup>2</sup>), 300 places debout. Entièrement équipée son et lumière.
- **Un pôle ressources** : information, documentation et conseil - accès internet gratuit. (revue professionnelle/ Divers guides et annuaires autour de l'environnement des musiques actuelles « L'Officiel de la musique » « Les contrats de la musique » ...)



- **Un local de répétition** : ouvert 7j/7, accessible 24h/24h, équipé d'une mixette, une sonorisation complète, une batterie, amplificateurs guitare et basse, micros chants.





## E. LE TERRITOIRE D'ACTION

### 1) QUELQUES REPÈRES GÉNÉRAUX

#### Alençon au confluent de 2 régions

Alençon se situe aux portes de la Normandie. Chef-lieu du département de l'Orne, elle présente la particularité d'être installée en limite de département, mais également en limite de deux régions administratives : la région Normandie et la région des Pays de la Loire, dont la capitale est Nantes.

#### La Normandie, terre accueillante et terre d'exil.

La région accueille de nombreux touristes ; elle fait partie des plus connues au monde, juste derrière la Californie. La seconde guerre mondiale et le débarquement des alliés en 1944 ont largement contribué à cette réputation internationale. Paradoxalement, nos proches compatriotes hors région méconnaissent la Normandie, hormis peut-être la ville de Deauville !

Les paysages normands et les lumières caractéristiques de la Normandie avaient déjà été rendus célèbres par des peintres et des écrivains renommés. Terre de conquête des Vikings, la Normandie a aussi été à l'origine d'une émigration vers le Nouveau Monde lorsque des familles de Normands percheros se sont installés en nombre au Québec au 17<sup>e</sup> siècle.

Aujourd'hui, si la Normandie est souvent connue du grand public pour ses paysages naturels de mer (640 km de littoral) et de campagne (célèbre bocage normand), sur le plan économique, la région a développé des filières dynamiques comme l'agroalimentaire, le cheval, le nautisme, le tourisme. Elle mise pour demain sur les énergies marines renouvelables, le numérique, les matériaux, ou autres applications liées à la santé.

#### La Normandie, une Région à taille humaine, bien dotée en services répartis sur le territoire

Le territoire relativement peu peuplé, est organisé autour de trois grands pôles urbains (Caen, Le Havre et Rouen), et d'un réseau d'agglomérations (Alençon, Cherbourg, Dieppe, Evreux ...). Cette répartition sur le territoire permet à la population d'accéder à des services de proximité dans le domaine de la santé, des transports, de l'enseignement du sport ou de la culture.

Alençon, au regard de sa taille modeste de ville moyenne bénéficie d'un équipement et d'une offre culturelle plutôt riches.

#### Éléments repères de la Région Normandie

- 5 départements : Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime
- 3,3 millions d'habitants (6<sup>e</sup> région française)
- 35 % du PIB consacré à l'export (2<sup>e</sup> région française)
- 27 180 euros par habitant de PIB (5<sup>e</sup> région française)
- 18,6 millions de visites de sites touristiques en 2014

#### Alençon au confluent de 3 départements





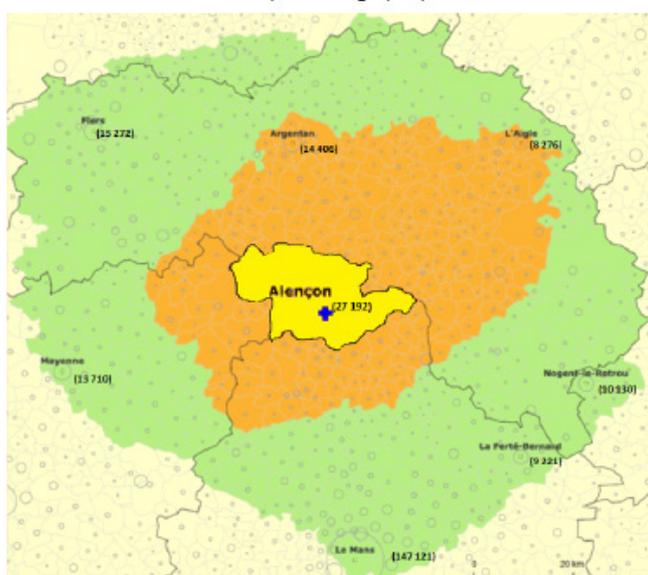


Autour d'Alençon, les plus grandes villes sont Fiers (15 000 hab. à 70 km), Argentan (14 000 hab. à 45 km) et L'Aigle (8 000 hab. à 50 km).

Cependant nous avons tenu à définir un objectif de développement vers certaines zones du département que nous pensons pouvoir développer, même si certains déplacements ne sont pas « naturels ». En effet, nous pensons qu'en tant que citoyens gestionnaires d'une association dont l'objet est de contribuer au développement culturel d'un territoire, nous devons prendre en considération les populations ayant un accès limité à l'offre en matière de musiques actuelles.

Nous avons donc déterminé un cœur de cible (zone orange sur la carte ci-après) : c'est la zone d'où peut venir potentiellement 70% de notre public visiteur pour les activités de diffusion musicale et services d'enregistrement et résidence d'artistes. Cette zone s'étend sur environ 50 km autour d'Alençon et représente une population d'environ 180 000 habitants.

Définition du territoire et Descriptif démographique local



➤ Sélection géographique par type

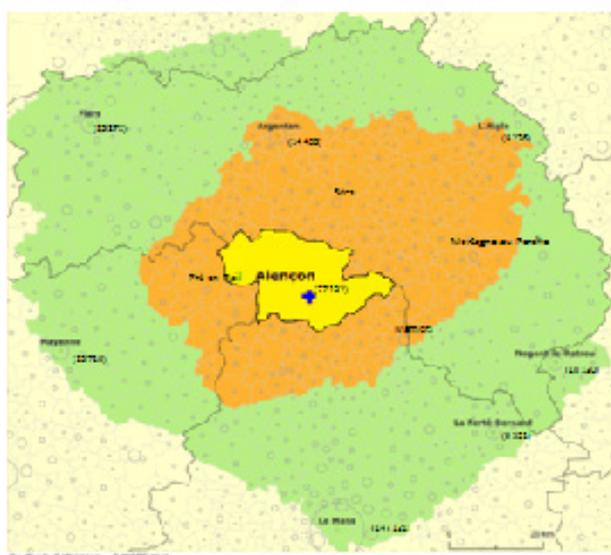
Commune cible : Alençon

- CUA  
34 communes soit 59 880 habitants
- Zone 2 : CUA et +/- 50km autour Alençon  
269 communes soit 179 005 habitants
- Zone 3 : zone de « chalandise »  
424 communes soit 519 089 habitants

➤ Populations moyenne villes ciblées

Alençon	27 192
(61) Argentan	14 406
(61) L'Aigle	8 276
(61) Fiers	15 272
(53) Mayenne	13 710
(72) Le Mans	147 121
(72) La Ferté-Bernard	9 221
(28) Nogent-le-Rotrou	10 130

Zone 2 : CUA et +/- 50km autour Alençon



➤ Populations moyenne zones 2

- 269 communes soit 179 005 habitants

CUA	59 880
(61) Argentan	14 406
(61) L'Aigle	8 276
(61) Sées	4 236
(61) Mortagne au Perche	3 934
(72) Mamers	5 333
(53) Pré-en-Pail	2 335

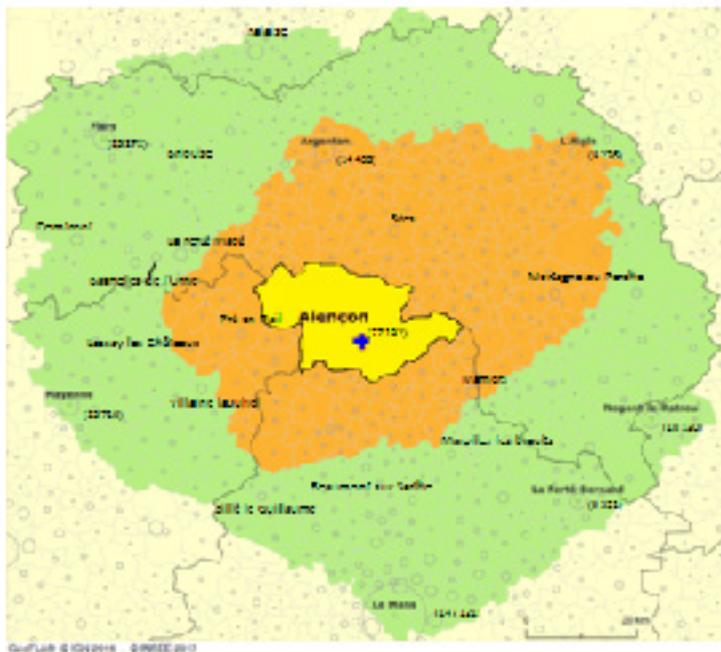
### Zone secondaire dite « zone d'influence »

Puis nous avons défini une zone d'influence (zone verte) ; il s'agit du territoire vers lequel nous sommes susceptibles d'attirer des visiteurs moins fréquemment, pour des programmations plus spécifiques, dans le domaine de la diffusion musicale spécifiquement.

Cette zone compte une population de 520 000 habitants.

Au-delà de ces zones, nous estimons que le public dispose déjà d'une offre suffisante en matière de musiques actuelles (Le Mans, Caen, Evreux, Rouen, Saint-Lo...).

Zone 3 : zone de « chalandise »



Populations moyennes zones 3

Commune	Population
CUA	59 800
Zone 2	1 19 000
(12) Falaise	8 794
(61) Vimoulers	5 486
(61) Marc	35 474
(61) Brouce	26 41
(61) Domfront	4 401
(61) La Ferté Macé	5 586
(61) Bagnoles de l'Orne	1 704
(56) Moyenne	26 710
(56) Lacey les Châteaux	1 670
(53) Villaines la Juhel	2 017
(72) Sillé le Guillaume	2 338
(74) Beaumont-sur-Sarthe	26 43
(74) Mortrée les Braults	1 601
(74) Le Mans	24 7 221
(72) La Ferté Bernard	9 221
(28) Nogent le Rotrou	10 130

### Principales analyses concernant le territoire d'action

#### Orne

L'Orne compte 286 600 habitants au 1er janvier 2015. Avec un repli démographique de 0,3 % par an entre 2010 et 2015, il se démarque des autres départements normands. Parmi les départements normands, seul l'Orne voit sa population diminuer. Les soldes naturel et migratoire défavorables contribuent à cette évolution négative. La quasi-totalité des plus grandes villes connaissent un repli démographique, à l'exception notable de L'Aigle.

La population des trois arrondissements, Alençon, Argentan et Mortagne-Au-Perche, est en baisse. Celui d'Alençon est le moins marqué par ce recul (- 0,1 %) grâce au maintien du solde naturel, nul sur la période 2010-2015.

Dans le cœur de cible, le territoire de la **Communauté Urbaine d'Alençon** (chiffres INSEE 2014 Source : INSEE) : sur ce territoire 32% de la population est constituée de retraités, 16% sont sans activité, 30% sont ouvriers ou employés, 13% relèvent de professions intermédiaires.

La moitié de la population a plus de 45 ans et près de 30% de la population a plus de 60 ans.

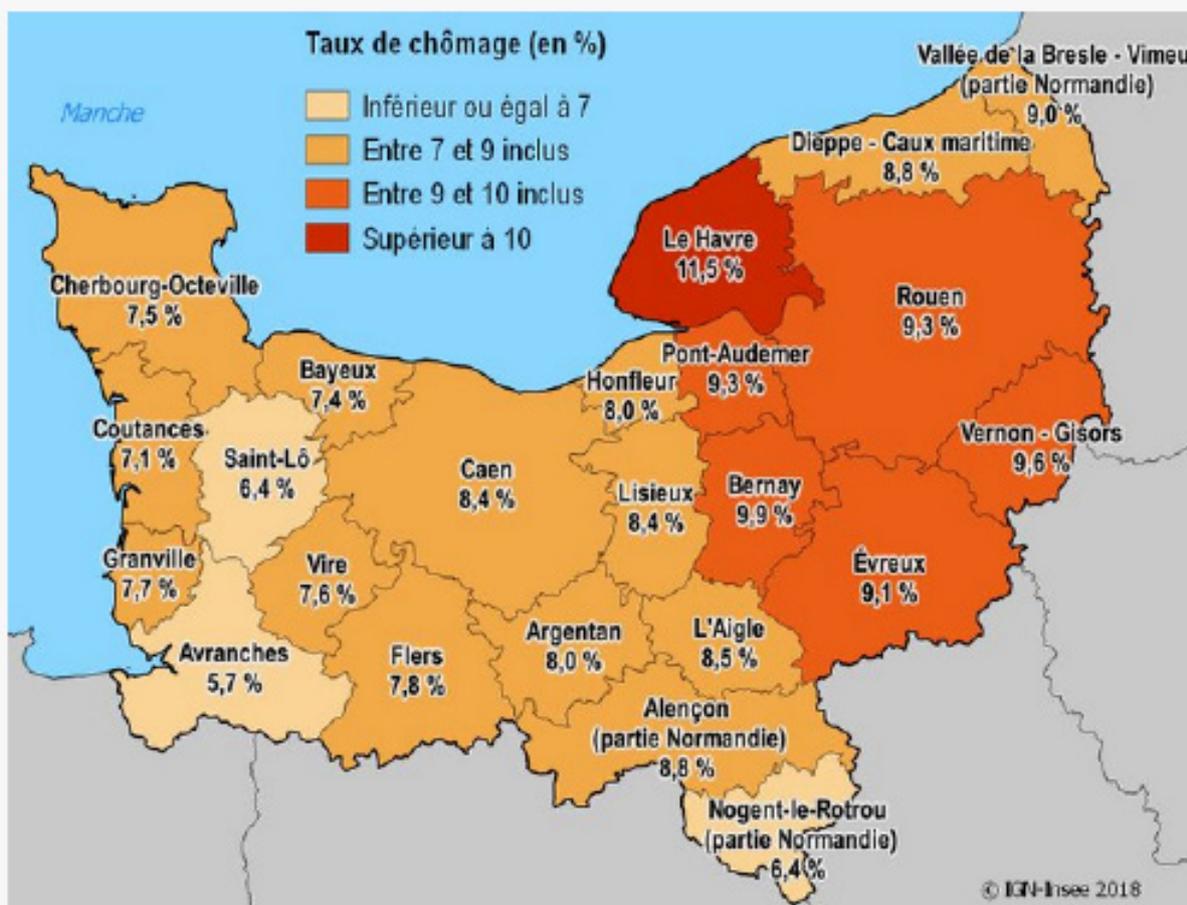
## POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2014	%
<b>Ensemble</b>	<b>44 880</b>	<b>100,0</b>
<i>Agriculteurs exploitants</i>	214	0,5
<i>Artisans, commerçants, chefs entreprise</i>	1 277	2,8
<i>Cadres et professions intellectuelles supérieures</i>	2 640	5,9
<i>Professions intermédiaires</i>	5 802	12,9
<i>Employés</i>	7 480	16,7
<i>Ouvriers</i>	5 837	13,0
<i>Retraités</i>	14 428	32,1
<i>Autres personnes sans activité professionnelle</i>	7 201	16,0

Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations complémentaires.

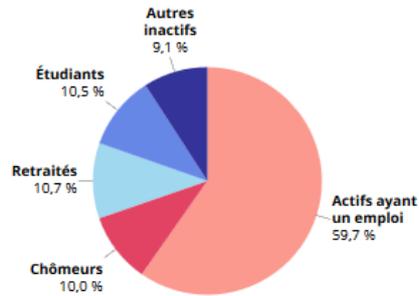
Le territoire comptait en 2014, 10,5% d'élèves, étudiants ou stagiaires, sur un total de 30% de la population inactive. Le taux de chômage, lui, a baissé pour le bassin d'emploi d'Alençon (chiffres 2017).  
Source INSEE

**Figure 1 – Un taux de chômage toujours plus élevé dans l'est de la Normandie**  
Taux de chômage au 4e trimestre 2017 par zone d'emploi (en %)



EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2014

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2014



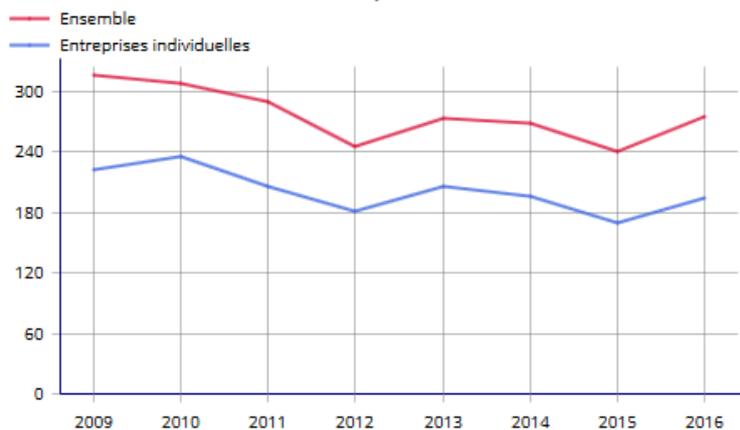
Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

La tendance générale s'oriente vers un vieillissement de la population concomitant avec une baisse du volume de la population.

Pourtant, on constate une reprise légère des créations d'entreprises entre 2015 et 2016. Reste à confirmer cette tendance sur des observations plus récentes.

DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises

DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises



Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/N.



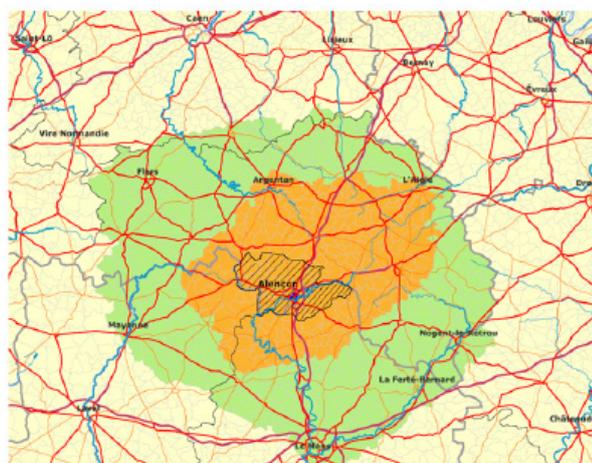
Alençon bénéficie d'axes routiers relativement favorables, dont certains sont récents. Grâce à un réseau autoroutier Nord-Sud immédiat, les flux sont favorisés vers Rouen (1h30), Caen (1h15), Le Havre (2h), et vers Le Mans (45mn), Tours (1h30). Au Mans on récupère un autre axe autoroutier Est-Ouest, vers Rennes (1h50) et la Bretagne, mais surtout vers la région parisienne (2h pour l'Ouest de la région). Paris (2h30) est également accessible via un axe rapide depuis Alençon.



Concernant les accès vers le territoire cœur de cible et le territoire d'influence que nous avons définis, on note que La Luciole est à :

- 45min d'Argentan,
- 50min de L'Aigle,
- 1h10 de Flers<sup>1</sup>,
- 1h de Mayenne,
- 1h de Nogent-le-Rotrou,
- 1h de La Ferté-Bernard.

Définition du territoire / Axes routiers



➤ Sélection géographique par type

Commune cible : Alençon

- CUA
- Zone 2 : CUA et +/- 50km autour Alençon
- Zone 3 : zone de « chalandise »

➤ Populations moyenne villes ciblées

Alençon	27 192
(61) Argentan	14 406
(61) L'Aigle	8 276
(61) Flers	15 272
(53) Mayenne	13 710
(72) Le Mans	147 121
(72) La Ferté-Bernard	9 221
(28) Nogent-le-Rotrou	10 130

1 On observe qu'il existe un frein culturel à ce que les Flériens fassent le trajet vers ALENCON. Les déplacements se font plus spontanément vers CAEN, voire SAINT-LO.

### 3) LES MUSIQUES ACTUELLES SUR LE TERRITOIRE

Le territoire malgré son caractère rural et une faible densité démographique, compte une diversité d'initiatives et d'acteurs œuvrant dans les musiques actuelles. La répartition est cependant assez inégale, se concentrant autour de Flers et l'ouest du département, ainsi que sur certaines agglomérations : Alençon, Argentan et L'Aigle. De même, selon les secteurs d'activités, il apparaît une grande disparité des acteurs.

L'offre de diffusion est multiple mais demeure essentiellement bénévole et portée par de petites structures. Hormis La Luciole, il existe quelques équipements portés par des collectivités (Le Quai des Arts / Carré du Perche / Colys'haye), on trouve également quelques bars et café concerts (Le Corto à L'Aigle / La Classe à St Hilaire sur Risle / Le Réveillon Jazz à Réveillon / Le Babouchka, Le Carnet de routes, Le Saint Léo, Le Bayokos à Alençon ...).

Le territoire est riche en festivals de petites et moyennes tailles (Art Sonic / Blizzard / Les Bichoiseries / La Ferme K'on écoute / L'Effet Maire / Alphapodis...) qui fonctionnent principalement en association et s'appuyant sur un bénévolat important.

Certains secteurs d'activités sont sous-représentés sur le territoire. Très peu de studios de répétition ou d'enregistrement, pratiquement pas d'encadrement professionnel (tourneurs/ labels ...). Les activités autres, telles que l'action culturelle ou encore l'offre de formation, nécessitant plus de moyens et de compétences, sont également peu présentes.

Les actions d'accompagnement et le développement d'artistes sont portées par quelques structures (La Luciole/TFT Label/Le Rave) ou des associations, souvent par ailleurs organisatrices d'autres événements culturels ou festivals (Raffal/Mafio'Zik/Terre&Maire ...).

La Luciole collabore régulièrement avec deux structures particulièrement actives sur le territoire que sont le TFT Label et Le Rave. Les actions du TFT Label sont diverses, la production discographique, la distribution (Dispositif RADAR en place à La Luciole), les tournées Aerolive, le dispositif Aerolab (Accueilli à La Luciole dans le cadre de soirées After-Work). Le Rave (Réseau des Arts Vivants Electriques) est un réseau basé à Flers, constitué de 15 structures qui œuvrent bénévolement dans le développement des musiques actuelles, principalement ancrées dans le bocage Ornais. Le Rave apporte un soutien administratif, logistique et technique à ses adhérents, développe des axes de mutualisation et de coopération dans les domaines de la diffusion ou encore de l'accompagnement.

La Luciole s'inscrit dans un territoire sur lequel sont implantés des lieux labellisés « Scène de Musiques Actuelles » (en Normandie : Le Cargö à Caen, le BBC à Hérouville Saint Clair, Le Normandy à Saint Lô, Le Tétris au Havre et Le 106 à Rouen).

Au niveau régional, il apparaît que le département de l'Orne, à l'instar de celui de l'Eure, est déficitaire en termes de structures et d'acteurs dans les musiques actuelles, tributaires de leurs caractéristiques démographique et géographique.

En périphérie du territoire, sur les départements de la Sarthe et de la Mayenne, on note une présence succincte d'acteurs dans le domaine des musiques actuelles.

Le schéma est finalement assez proche de la zone primaire de La Luciole et de l'ensemble du territoire. Cette zone reste très rurale, composée de petites agglomérations et donc d'une faible démographie.



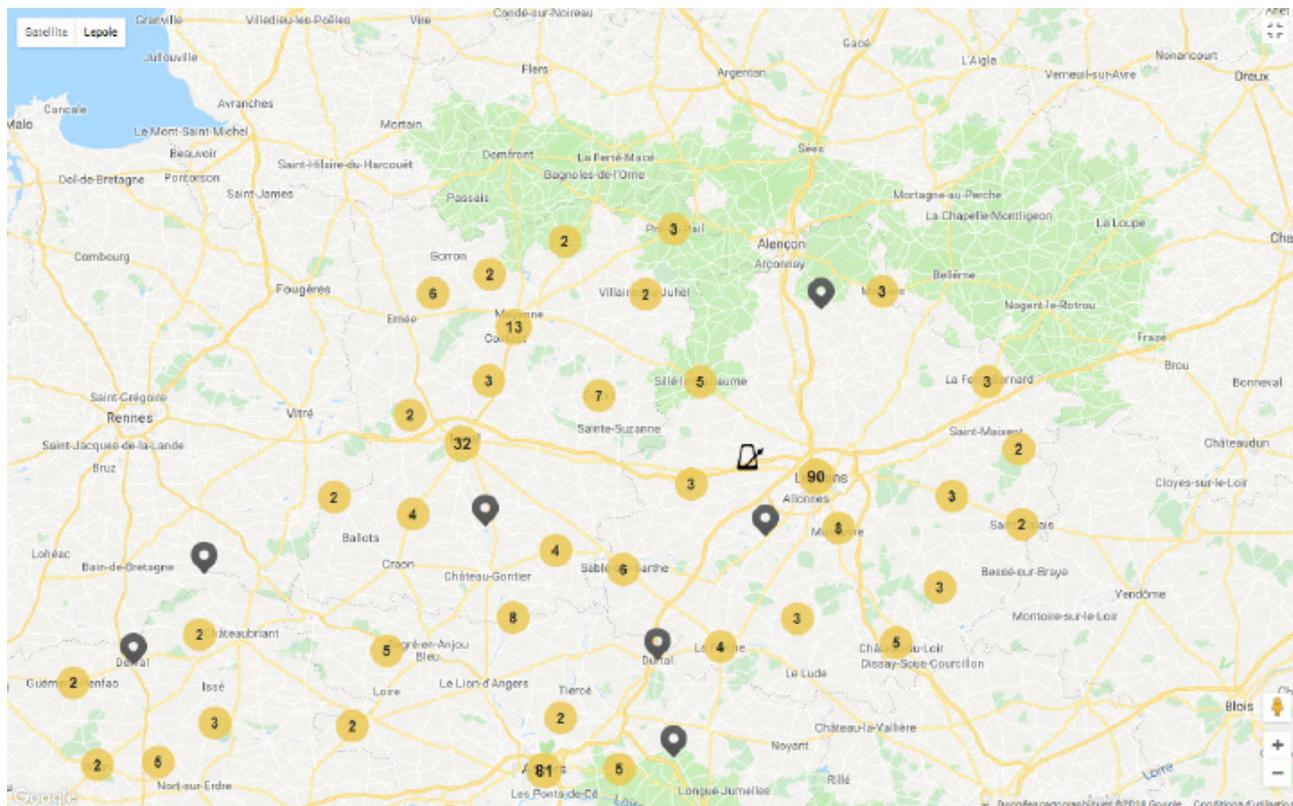
A noter que la ville du Mans fait figure d'exception dans ce paysage. L'agglomération Mancelle compte plus de 200000 habitants, favorisant naturellement un certain dynamisme à tous niveaux. Il existe une mise en réseau des acteurs principaux (diffusion / répétition / service aux groupes) sous l'appellation de « Superforma », structure qui permet principalement une coordination et une communication commune.



Cartographie des acteurs musiques actuelles en Normandie : (Source : Le Pôle.asso.fr)



Cartographie des acteurs musiques actuelles en Sarthe et Mayenne : (Source : Le Pôle.asso.fr)



## F. LE CHAMP ARTISTIQUE DES MUSIQUES ACTUELLES

Les esthétiques musicales qui composent désormais les musiques dites actuelles sont passées par différentes phases. Dans les années soixante-dix et quatre-vingt, l'expression « rock » désigne « l'ensemble des pratiques hors institution ; pour dire qu'il ne s'agit pas de musiques traditionnelles ou des musiques classiques. » Puis elles ont su échapper, au fil du temps, à des termes aussi ambigus que « musiques jeunes », « musiques populaires », « musiques émergentes » ou encore « musiques d'aujourd'hui ».

L'appellation « musiques amplifiées », popularisée par Marc Touché, ethnosociologue et premier président du Géma (groupe d'étude des musiques amplifiées), fait ensuite son chemin : elle désigne « l'ensemble des musiques qui utilisent l'électricité et l'amplification sonore électronique comme éléments plus ou moins majeurs des créations musicales et des modes de vie. » (Marc Touché – Musiques, vous avez dit Musiques ? – Les rencontres du Grand Zébrock par Chroma - 1998)



Enfin, l'expression « musiques actuelles » est largement employée par les décideurs publics et institutionnalisée par la création de la commission nationale pour les musiques actuelles, œuvre du ministère de la Culture et de la Communication, en décembre 1997.

L'expression « musiques actuelles » englobe donc « artistiquement parlant » :

- le jazz ;
- les musiques traditionnelles ;
- la chanson ;
- les musiques actuelles amplifiées (rock, pop et genres assimilés ; chanson française ; country, blues et genres assimilés ; métal, hardcore et genres assimilés ; reggae, ragga et genres assimilés ; musiques électroniques, dub et genres assimilés ; hip-hop et genres assimilés ; world musique et genres assimilés ; etc.).

L'expression « musiques actuelles » concerne donc quatre grandes catégories d'esthétiques musicales et exclut les musiques classiques, anciennes, baroques, folkloriques et contemporaines. On peut également parler de musiques de tradition orale, non savantes, par opposition à la musique classique ou contemporaine qui s'enseigne, se pratique et se diffuse dans des cadres structurés.

On peut définir plusieurs sources d'insatisfaction liées à l'utilisation de l'expression musiques actuelles :

- elle est peu précise (actuelle dans quelle échelle de temps ?) donc inexacte et donc inadaptée
- elle est peu lisible : le champ musical couvert est très large et donc hétérogène

C'est pourquoi, seuls les acteurs avertis, c'est-à-dire professionnels et institutions, se sont appropriés l'expression. Elle n'est d'ailleurs qu'extrêmement peu utilisée par les musiciens, artistes, groupes ou les médias, y compris les plus spécialisés qui se consacrent pourtant artistiquement parlant aux musiques actuelles.

L'utilisation de l'appellation musiques actuelles a néanmoins contribué à :

- l'identification, la connaissance et la reconnaissance des acteurs des musiques actuelles par les pouvoirs publics et notamment les collectivités territoriales
- construire un sentiment d'appartenance à un même secteur d'activités fait de réalités et problématiques très proches (structuration collective : réseaux territoriaux...)

Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de dépasser la question des esthétiques pour en faire avant tout une question culturelle, une question territoriale et donc une question de proximité ou encore une question de prise en compte des réalités des pratiques.



## G. SYNTHÈSE DU PROJET D'ACTIVITÉS

Le projet est défini et mené par l'équipe de salariés de la Luciole composée de :

- Direction & programmation : Loïc LECOMTE
- Administration : Céline FERRY
- Direction technique : David BETOURNE
- Action Culturelle : Marion VANNIER
- Comptabilité : Tiphaine AITALI
- Communication : Anne BELLENGER
- Accompagnement et développement des pratiques amateurs / Programmation des concerts  
After-Work : Damien YBERT
- Régie son : Julien HAMEL
- Régie lumière : Jean-Paul MARIN
- Gestion bar & Affichage : Yannick FRETTEL
- Billetterie : Marion BRIGE

### 1) DIFFUSION

#### Concerts « After-Work »

Créé en 2008, ce programme de concerts programmés à 19h en libre accès, a vu le jour afin d'offrir, aux artistes et groupes repérés issus de notre région, la possibilité de se produire dans des conditions professionnelles, d'amorcer ou de développer leur carrière, tout en se faisant connaître auprès d'un large public.

Malgré la gratuité de ces concerts, compensée par un financement fléché de deux partenaires que sont la SACEM et le Conseil Régional de Normandie, tous les artistes programmés en After-Work sont rémunérés.

#### Concerts « Découvertes »

Dédiés aux artistes en émergence nationale intégrant le circuit professionnel, incluant également les artistes « intermédiaires » dont la notoriété n'est pas suffisante pour capter un large public, ces concerts « Découverte » sont un relais essentiel pour leur développement de carrière et la reconnaissance de leur talent.

#### Concerts « Incontournables »

Dédiés aux artistes renommés ou à des projets de nature événementielle, ces concerts se déroulent généralement dans la grande salle et permettent de satisfaire un public plus nombreux en demande d'artistes renommés qui offrent l'avantage d'apporter une plus-value « artistique » à l'ensemble de la programmation de La Luciole et de s'assurer d'un taux de remplissage très élevé.

## Concerts « Jeune Public »

Incontournable à toute approche éducative et de découverte de la diversité du secteur des Musiques Actuelles, le programme « Jeune Public » de La Luciole permet aux enfants de la Communauté Urbaine d'Alençon, du département de l'Orne et des départements limitrophes de découvrir le spectacle vivant musical, au travers du langage, de l'écoute, des arts plastiques ou encore des nouvelles technologies.

Ces concerts sont proposés en séances scolaires et en séances tout public.

## 2) ACTION CULTURELLE

Un des axes forts du projet de La Luciole passe par son volet d'action culturelle et d'éducation artistique, pour aller au-delà de l'activité de diffusion et affirmer notre engagement pour l'accès à la culture du plus grand nombre, tout en créant du lien. Différentes actions permettent ainsi d'élargir les publics mais aussi de les sensibiliser au monde du spectacle vivant, aux différents métiers qui s'y rapportent, de susciter l'envie et d'aiguiser la curiosité au travers de la découverte des différentes esthétiques que recouvre le secteur des Musiques Actuelles

### Rencontres avec des artistes

L'organisation de ces rencontres permet des échanges entre les artistes et les différents publics (scolaire/ centre sociaux, empêchés ...) autour de leur pratique artistique, la création, l'environnement professionnel des artistes.

### Visites de La Luciole

Toute l'année, ces visites permettent au public d'appréhender et découvrir le lieu, son fonctionnement, les activités et les métiers qui y sont exercés.

### Conférences

La mise en place de conférences autour des musiques actuelles, esthétique musicale, pratique, apporte au public une meilleure connaissance du secteur, ou lui permet de le découvrir.

### Ateliers

La mise en place d'ateliers autour de la musique, des pratiques artistiques, favorise l'éveil et la connaissance aux musiques actuelles.

### Actions de sensibilisation et prévention (« Peace & Love », etc)

La Luciole accueille régulièrement différents dispositifs nationaux de sensibilisation et de prévention des risques auditifs, etc.

### Dispositifs d'action culturelle proposés par des collectivités

La Luciole répond à des appels à projet et développe des actions dans le cadre de « Culture Santé », « Culture Justice », « Jumelage d'éducation artistique, culturelle et numérique », etc.

### Partenariats culturels divers

La mise en place de ces actions culturelles repose sur la mise en place de partenariats avec des établissements scolaires et spécialisés, centres sociaux, conservatoires, associations, structures pénitentiaires, établissements de santé, etc.

### 3) ACCOMPAGNEMENT

#### Dispositif Boomerang

Depuis 2014, La Luciole a mis en place un dispositif d'aide et d'accompagnement à l'attention des artistes et/ou groupes repérés sur notre territoire dans le secteur des musiques actuelles afin de faciliter leur émergence et leur reconnaissance « publique » dans un cadre et un environnement professionnel.

Ces partenariats « longue durée » se déclinent en de nombreux axes de travail déterminés en fonction des besoins identifiés de chacun : résidences encadrées, coaching, scénographie, découverte de l'environnement sonore et technique, développement médiatique, enregistrement de maquettes, préparation à la scène

#### Ressource / Informations / Conseils

Le pôle ressource répond à l'année à différentes demandes (recherches de groupes, tremplins, contacts professionnels, formations) et accompagne les groupes et les porteurs de projets dans leurs démarches diverses.

La Luciole dispose également d'un espace permettant la consultation de documentation autour des musiques actuelles (fiches pratiques IRMA, information juridique, listing divers...) ainsi que des ouvrages concernant divers aspects du secteur (Je monte mon label / Guide pratique du droit d'auteur / Profession artiste, etc).

### 4) RÉPÉTITION

#### Studio à la location

Disponible 7/7 jours, 24/24 heures, un local de répétition indépendant de 25 m2 en libre accès et entièrement équipé (sonorisation & backline) est intégré à La Luciole. Une vingtaine de groupes et formations travaillent régulièrement dans ce local.

Des tarifs de location ont été volontairement fixés sur des moyennes nationales et varient de 3 à 7 € de l'heure.

#### Répétitions encadrées

Des répétitions encadrées ont lieu dans la salle club en configuration scénique professionnelle, avec un régisseur son et, à la demande, par un directeur artistique capable d'évaluer et de déterminer les axes de travail à aborder ou à consolider dans la mise en œuvre d'un répertoire musical.

Les tarifs varient entre 10€ et 15€ de l'heure selon les jours et horaires de réservation.

#### Enregistrement

Service à destination des musiciens, La Luciole propose son service enregistrement pour toute demande de maquettes, démos promotionnelle.

Les tarifs varient entre 15 et 18 € de l'heure.

## 5) RÉSIDENCE

### Grande Salle

Ce programme repose sur un accompagnement approprié à la démarche de création en permettant aux groupes déjà engagés dans une pratique artistique régulière professionnelle de travailler dans des conditions optimales au sein d'une structure de diffusion entièrement équipée. Ces sessions offrent aux artistes une mise à disposition des moyens logistiques, techniques et administratifs disponibles.

### Salle Club

Ce programme repose sur un accompagnement personnalisé permettant de répondre à des demandes individuelles et collectives, d'artistes ou groupes en voie de professionnalisation pour travailler à la préparation d'une tournée ou encore au réaménagement d'un set.

### Formation

Divers formations ou stages sont proposés au sein de La Luciole. Ces formations peuvent être des initiations à destination des « profanes » ou des formations aidant à la professionnalisation d'artistes ou d'acteurs tentant de percer dans le secteur des musiques actuelles.

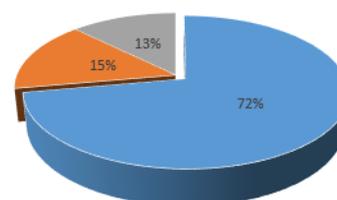
Exemples de formations proposées : Promotion et Marketing de la Musique ; Initiation aux techniques de sonorisation ; Management et développement Artistique ; Initiation aux techniques d'Éclairage, etc.



## H. LES CHIFFRES-CLÉ DE L'ASSOCIATION ET DE SON ACTIVITÉ (2008-2017)

- 218 637 Spectateurs
- 157 753 personnes sur les concerts Incontournables, Découvertes,
- 33 450 personnes sur les concerts After-Work « gratuits »
- 27 434 personnes sur les animations, conférences, manifestations extérieures
- 13 756 Abonnés soit une Moyenne de 1376/an

Répartitions des 218 637 Spectateurs par "type" de concerts sur les 10 dernières années

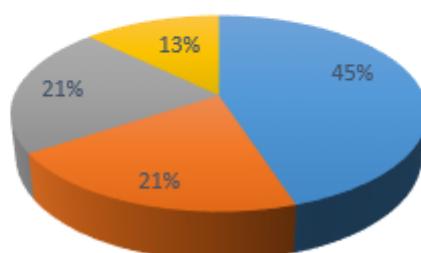


- Concerts Incontournables, découvertes,
- Concerts After-Work « gratuits »
- Animations, Conférences, Manifestations Extérieures

### 778 Concerts

- 350 Incontournables dont 114 avec premières parties
- 161 Découvertes
- 162 After-Work
- 6 Cartes Blanches (depuis 2015)
- 99 Manifestations, Animations

Répartitions des 778 Concerts  
sur les 10 dernières années



- Concerts Incontournables avec 114 Premières parties
- Concerts Découvertes
- Concerts After-Work dont 6 Cartes Blanches (depuis 2015)
- Manifestations, Animations

### L'éducation Artistique et Culturelle : 91 concerts scolaires et Jeune Public

- 75 séances scolaires pour 18 774 spectateurs
- 16 séances « tout public » pour 3 543 spectateurs

### L'aide et le soutien aux Pratiques Amateurs : 3 770 Heures

- 3 195 heures « libres » pour 802 musiciens dans le local répétition
- 575 heures « répétitions encadrées » pour 65 groupes
- 147 groupes / enregistrements accompagnés
- 50 Stages et Formations proposés

### L'aide à la résidence :

- 80 artistes accueillis
- 296 jours
- 2 372 heures

### L'Action Culturelle, la sensibilisation et le développement du public :

- 331 groupes d'élèves accueillis
- 490 groupes de centres sociaux et diverses associations
- 409 visites de La Luciole et rencontres avec les artistes



## I. LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

A l'instar de nombreuses structures artistiques et culturelles (que l'on nomme souvent « petites et moyennes structures non-lucratives »), le modèle économique de l'association Eurêka se caractérise par une hybridation des ressources qui conduit à la notion d'économie dite plurielle.

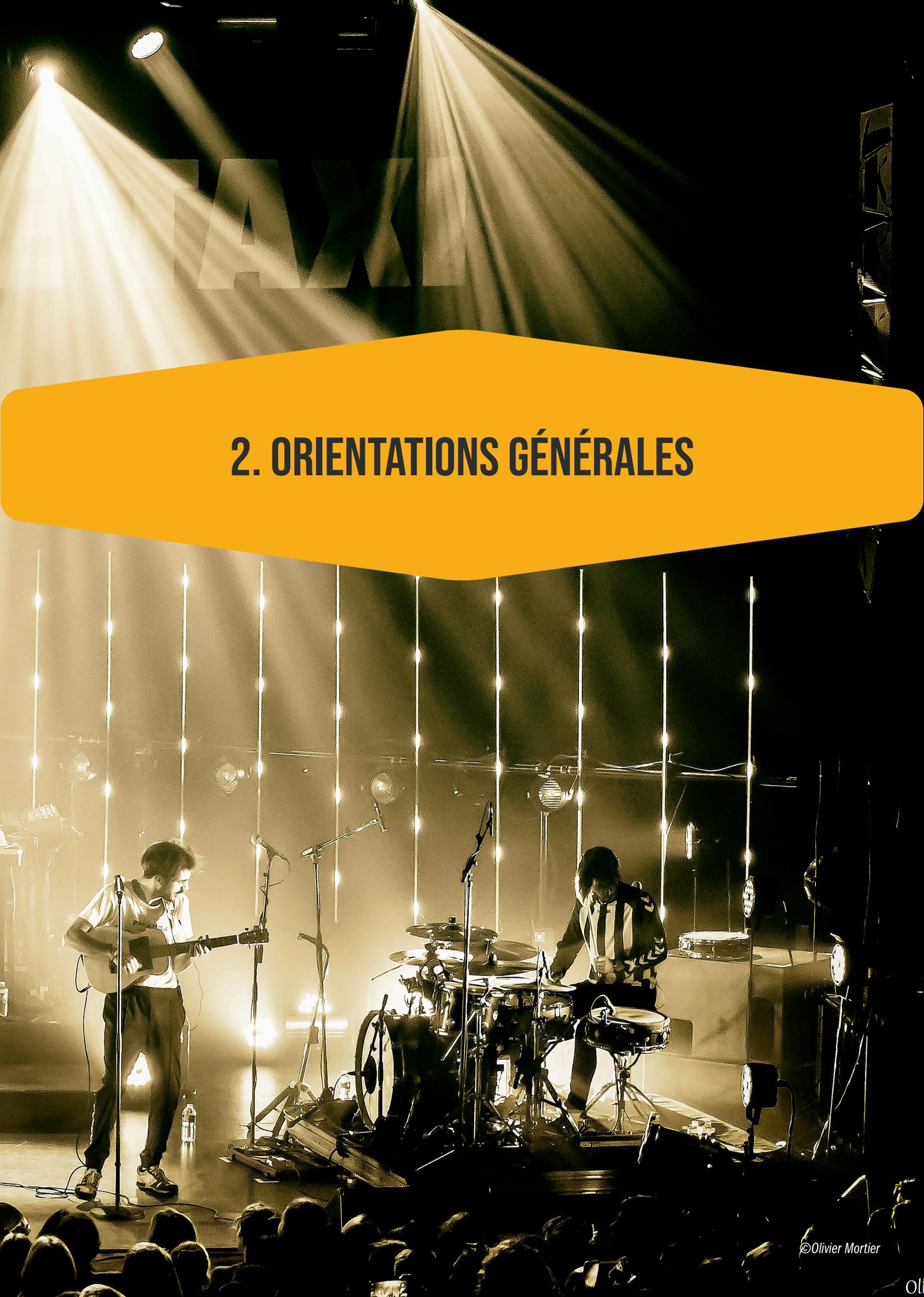
Ainsi l'association Eurêka est à la croisée des économies :

- marchande (principe de marché : production, achats/vente, vente de prestations et/ou « participation aux frais »...),
- non marchande (action en faveur de l'intérêt général, principe de redistribution : intervention publique, subvention publique...)
- « non-monnaire » (action en faveur de l'intérêt général, principe de réciprocité : bénévolat, initiatives et implications citoyennes, partenariats...)

L'association porte un projet artistique et culturel clairement identifié sur son territoire. Ce projet est en phase à la fois avec les principes de la « démocratisation culturelle » (favoriser l'accessibilité à la culture, soutenir la création...) tels qu'ils sont développés depuis de longues années en France par l'Etat et les collectivités territoriales ; et à la fois avec des conceptualisations plus récemment intégrées dans les politiques publiques de la culture : il s'agit principalement de la notion de « droits culturels » (permettre et soutenir les pratiques artistiques et culturelles...). Les orientations générales de l'association, ses objectifs opérationnels, ses actions, ses valeurs sont autant d'éléments qui conduisent à inscrire le projet de l'association Eurêka dans une dimension d'intérêt général qui induit la possibilité d'être soutenu via des subventions publiques de différents partenaires. En l'occurrence l'association, sur la base du projet artistique et culturel de La Luciole, signe une convention multipartite et pluriannuelle d'objectifs et de moyens qui réunit ses différents partenaires : Ville d'Alençon, Communauté Urbaine d'Alençon, Département de l'Orne, Région Normandie, DRAC Normandie.

Il faut également noter qu'au-delà d'une vision culturelle, le projet de l'association Eurêka s'inscrit dans une vision transversale des domaines d'action des politiques publiques en agissant aussi dans les domaines de la jeunesse, du social, de la santé (prévention...) ou encore de l'économie (emploi, insertion professionnelle, acteur économique sur un territoire...).





## 2. ORIENTATIONS GÉNÉRALES



### A. ORIENTATIONS ARTISTIQUES

#### Quelques repères

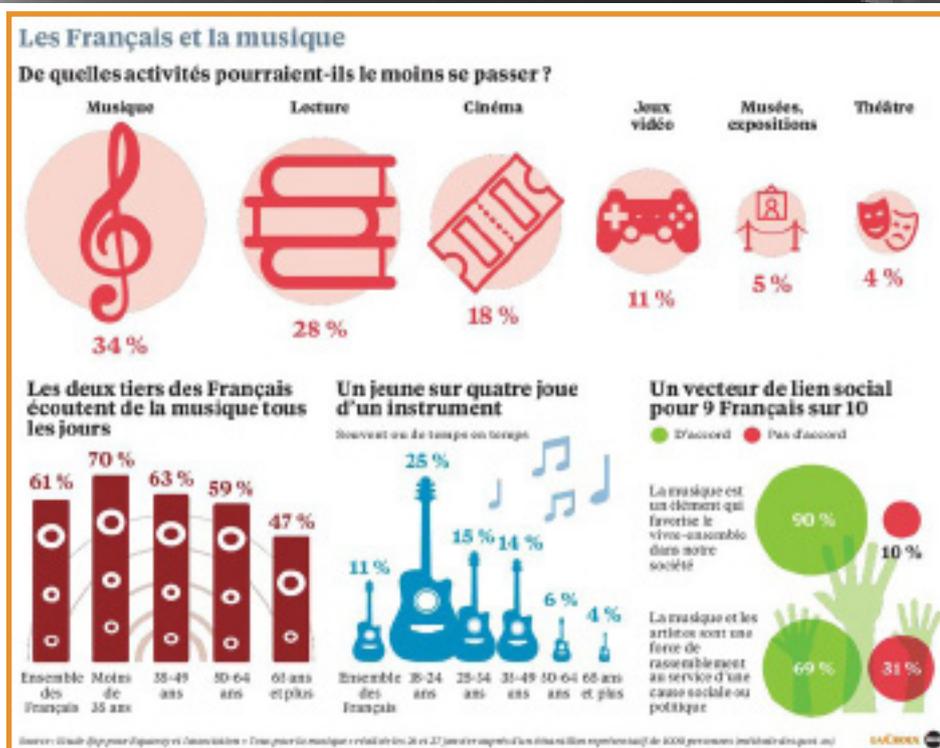
##### Les Français et la musique

La dernière enquête sur Les pratiques culturelles des Français (2008) montre un intérêt croissant porté à la musique de génération en génération au cours des quatre dernières décennies ;

- 23 % des Français déclarent savoir jouer d'un instrument ;
- 18 % des français ont pratiqué une ou plusieurs activités musicales (musiciens amateurs) : 45 % des 15/19 ans, 34 % des 20/24 ans, 5 % des 25/34 ans ;
- 12 % des français sont des instrumentistes en activité et 8 % des Français ont une pratique musicale dans un cadre collectif ;
- 34 % des français écoutent de la musique tous les jours ou presque : 74 % des 15/19 ans, 65 % des 20/24 ans, 53 % des 25/34 ans ;
- 32 % des français se consacrent plus ou moins régulièrement à l'écoute de musique sans accompagner cette pratique d'une autre activité, contre 21 % onze ans plus tôt ;
- plus de 3 français sur 4 interrogés sur leur genre de musique préféré fournissent spontanément une réponse dans le champ artistique des musiques actuelles.

D'après un sondage réalisé en 2011 pour la Sacem, France Inter et Le Parisien par Opinionway, la musique suscite une importante adhésion affective :

- elle est décrite par 80 % des Français comme une « passion » ou un « plaisir » ;
- elle est dans le trio de tête des activités culturelles préférées des Français : près d'un Français sur deux (47 %) déclare que la musique est l'une des activités culturelles « dont il pourrait le moins se passer », ce qui place la musique en troisième position derrière la lecture (54 %) et la télévision (64 %).
- la pratique et l'écoute de la musique sont toujours en plein essor.
- le phénomène se confirme année après année : les musiques dites « actuelles » prennent une place toujours plus importante dans la vie des français.



## LES ENJEUX AUTOUR DES MUSIQUES ACTUELLES

### Répondre à des attentes au sein de la population

Toutes les formes d'écoute et de pratique de la musique connaissent un engouement spectaculaire et entraînent de multiples attentes :

- apprendre,
- créer,
- jouer,
- s'exposer au public,
- partager,
- voir et découvrir des artistes sur scène...

Des besoins de proximité qui vont bien au-delà de ce que produisent les industries culturelles et les grands médias.

Des besoins qui dépassent la simple consommation de biens et de services.

Tous les ans, en Île-de-France par exemple :

- plus de 4 millions de personnes assistent à des concerts,
- plusieurs dizaines de milliers de franciliens apprennent, répètent et jouent en groupe,
- et des milliers de personnes, salariées ou bénévoles, font vivre ces musiques tout au long de l'année : organisation de concerts, développement du projet d'un groupe ou d'un collectif, actions culturelles dans les écoles et auprès de tous les publics...





### Promouvoir l'éclectisme

Dans le cadre de son label SMAC, La Luciole doit permettre l'ouverture culturelle, la découverte et être abordable pour tout type de public.

Nous nous attachons donc à proposer une grande diversité musicale au travers de notre programmation (styles différents, générations différentes...), afin de satisfaire et d'attirer des publics différents. Toutefois, nous veillons à rester sensibles à certaines règles d'éthique dans nos choix artistiques. Le choix d'artistes pouvant poser question pourra être traité en équipe, voir en concertation avec le conseil d'administration.

Enfin, nous sommes attentifs à l'équilibre concernant la provenance des artistes programmés : locale, nationale ou internationale.

### Soutenir la création

La Luciole a toujours eu, depuis sa création, un rôle de découvreur des talents de demain, principalement grâce à sa programmation « Découverte ».

Nous avons à cœur de cultiver la curiosité et l'ouverture d'esprit du public, mais aussi la nôtre en débusquant de nouvelles expressions artistiques.

Ces concerts sont donc le cœur de notre projet. Ils permettent l'ouverture culturelle en étant abordables financièrement, tout en assurant une excellence musicale et artistique.

Dans le but de soutenir la création, La Luciole accueille également régulièrement des artistes en résidence de création.

### Favoriser le développement artistique, local et régional

Axe important depuis plusieurs années déjà à La Luciole, l'association souhaite développer le travail d'accompagnement des artistes locaux et régionaux.

Plusieurs dispositifs sont déjà mis en place à cette fin, que nous souhaitons développer : la programmation de concerts « After-Work », les conseils dispensés par le biais du pôle ressource, la mise à disposition d'un local de répétition 7j/7 ou encore l'accueil de groupes régionaux en répétition encadrée ou en résidence.

La Luciole doit développer sa position de lieu ouvert de ressource pour les groupes normands. Elle doit être un lieu de passage incontournable pour eux, un endroit vecteur de rencontres contribuant à leur développement

### Amateur

Si La Luciole touche déjà les artistes amateurs par le biais de son studio de répétition ou encore par sa présence aux tremplins organisés par les lycées alençonnais, nous aimerions que ce lien soit renforcé. Des liens étroits doivent être noués avec les conservatoires et écoles de musique locales, mais aussi avec les professeurs d'enseignement spécialisé.



### B. ORIENTATIONS TERRITORIALES

#### Contribuer à l'attractivité territoriale

La Luciole, par son activité, contribue à l'attractivité du territoire ornais. L'idée est de développer une communication ciblée afin de le faire savoir le plus possible.

- Renforcer les liens avec les structures locales (CRD, Bains Douche, Scène Nationale, etc.) contribuant également à l'attractivité du territoire, pour constituer un réel atout culturel.
- Prendre appui sur des structures locales (Office de tourisme, agences de recrutement, Conseil Départemental, etc.) pouvant se faire le relais des actions menées par La Luciole, comme contribuant à l'intérêt du territoire.
- Valoriser La Luciole auprès des instances publiques et privées susceptibles de relayer les activités de La Luciole sur son territoire

#### Favoriser la qualité de vie

De par la diversité de ses activités, s'inscrivant dans l'offre culturelle locale, La Luciole contribue à améliorer la qualité de vie des habitants de son territoire.

Ses différentes actions permettent à la population du territoire, dans toute sa diversité, de tous âges, d'avoir accès aux musiques actuelles. Par le biais du pôle ressource, des différentes visites scolaires et périscolaires, de l'offre de concerts ou encore de l'ouverture du studio de répétition 7j/7, chaque habitant peut ainsi fréquenter cet équipement en fonction de ses envies et besoins.



### C. ORIENTATIONS SOCIOCULTURELLES

#### Contribuer à l'éducation culturelle et favoriser l'ouverture et la découverte

L'association se donne comme objectif de contribuer à l'élargissement des horizons culturels des habitants de son territoire.

Dans le cadre de ses partenariats culturels, La Luciole pourrait proposer de nouveaux systèmes favorisant l'ouverture culturelle. Par exemple, la mise en place de passeports pour les classes partenaires, incitant les élèves à découvrir diverses esthétiques musicales, pourrait être un outil à développer.



### **Favoriser le vivre ensemble (permettre la sortie de groupes d'entreprises, etc)**

La Luciole a pour but de favoriser la mixité sociale et générationnelle (lutter contre l'entre-soi). Plusieurs actions y contribuent, notamment le développement des liens avec les Comités d'Entreprise et Amicales. En effet, permettre à des collègues ou des amicalistes de sortir en groupe pour découvrir La Luciole lors d'une visite et/ou d'un concert est entraînant et désacralise le lieu. Cela peut contribuer à toucher un public nouveau, plus éloigné de l'offre culturelle.

Les différents partenariats culturels mis en place avec des associations, établissements spécialisés, etc. contribuent également à favoriser la diversité de notre public.

### **Accessibilité au plus grand nombre (politique tarifaire)**

La politique tarifaire de La Luciole a une très grande importance en ce qui concerne l'accessibilité au plus grand nombre au spectacle vivant.

Les tarifs proposés à La Luciole sont attractifs : concerts gratuits, prix bas.

L'association est particulièrement attachée à une politique tarifaire qui se veut attractive et permettant au plus grand nombre d'accéder au spectacle vivant : concerts gratuits, prix bas, partenariats et mise en place de dispositifs sociaux.

### **Contribuer aux relations sociales (rencontres, mixité)**

Nos supports de communication essaieront de « déjouer les préjugés », afin d'éviter l'autocensure de ceux qui n'osent pas fréquenter La Luciole.

Des propositions telles que les actions culturelles et les concerts « After Work » contribuent à favoriser une mixité, que nous nous attacherons à développer et à valoriser.

### **Les jeunes sont particulièrement concernés par les différentes musiques actuelles, cependant nous constatons des difficultés à fidéliser ce public**

Afin de sensibiliser les jeunes, les pôles « Action Culturelle » et « Communication » s'attachent à développer et multiplier les partenariats, les rencontres de groupes, les projets proposés par les collectivités (locales, régionales, nationales). Ces pôles diversifient les modes de communication (intervention directe dans les établissements scolaires, lien permanent avec des interlocuteurs privilégiés, tels que les Maisons des étudiants, Foyers de Jeunes, Centres sociaux, etc).

Dans sa diversification, une partie de la programmation se vaudra au plus près des aspirations des jeunes. Les concerts « After Work » gratuits, que nous souhaitons multiplier, seront aussi un espace privilégié pour les inciter à découvrir des musiques qu'ils n'ont pas forcément l'habitude d'écouter. De plus, ces concerts favorisent la mixité sociale et intergénérationnelle.



### D. ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES

#### Participer à l'économie locale (prestataires locaux, etc)

Nous contribuons à la santé de l'économie locale, en privilégiant les acteurs locaux (graphiste, imprimeur, catering, location de matériel, hôtel, etc).

#### Être créateur d'emploi

La Luciole compte 11 salariés et souhaite poursuivre son développement dans l'intérêt général et l'intérêt de la communauté. D'autre part, elle fait appel régulièrement à des prestations diverses dans différents corps de métier (intermittents, fournisseurs, etc).

#### Assurer la pérennité économique de la structure

L'association doit impérativement maintenir ses comptes à l'équilibre.



### E. ORIENTATIONS CITOYENNES

#### Privilégier les filières courtes

Dans un souci de s'inscrire dans une politique de développement durable et de respect de l'environnement, nous nous attachons à avoir une démarche la plus cohérente possible, afin d'éviter le gaspillage (papier et autres consommables).

#### Notre conception de l'association

L'association est une structure juridique qui permet le développement d'un projet entre personnes militantes dans un but autre que le partage des bénéfices. Mais rien n'interdit à l'association d'accomplir des actes lucratifs ou de commerce.

Elle doit garder un but désintéressé : la réalisation de bénéfices est possible mais ne doit pas être le but premier de l'association. Il ne faut pas confondre fiscalisation et gestion lucrative.

Au regard de ce cadre notre association est une entité indépendante avec son projet associatif « entrepreneurial dans le champ de la culture ». Elle est indépendante des pouvoirs publics (par ailleurs nos partenaires financiers) et doit être capable de répondre à une commande publique (DSP/ CMP/SIEG) en parfaite adéquation avec son objet et son projet associatif.



La réalité économique ne doit pas nous faire oublier le sens du projet initial et rénové. Notre posture doit être celle d'un partenaire prestataire qui contribue à l'intérêt général et co-construit avec les financeurs publics (état et collectivités) un projet culturel territorial dans le cadre d'une négociation et par ailleurs respecte le cadre juridique du ou des labels spécifiques aux associations culturelles qui restent le sésame pour accéder au « marché » et aux financements (principe de réalité). Notre autonomie de gestion et politique restent des invariants, notre ADN.

## Implication citoyenne et bénévolat





### **3. ORIENTATIONS DU PROJET ARTISTIQUE DE LA LUCIOLE**

2018-2019-2020-2021

### Historique & équipement actuel

La Ville d'Alençon et la Communauté Urbaine d'Alençon ont mis à la disposition de l'association Eurêka, depuis septembre 1994, un espace spécifique dédié aux musiques actuelles, dites amplifiées, situé 171 rue de Bretagne à Alençon. Depuis juin 2008, forte d'un développement croissant et d'un agrandissement justifié au regard de la demande du public, cette salle a bénéficié d'un projet d'extension qui comprend aujourd'hui :

- Deux salles de diffusion, l'ancienne salle devenue « le Club » avec bar, d'une capacité d'accueil public de 300 places et la nouvelle salle ouverte en 2009 d'une capacité d'accueil public de 700 places en assis-debout.
- Un hall d'accueil et d'information, espace convivial dans lequel est implanté le pôle ressources à disposition de l'ensemble des publics en journée ainsi que les soirs de concert (point multimédia, documentation, presse spécialisée).
- Un studio de répétition indépendant disponible 7/7 jours en dehors des jours de concerts, 24/24h.
- Un espace d'enregistrement disponible à la demande pour prémaquettes ou sessions live.

#### Conseil d'Administration :

- Présidente : Corinne RONDEAU
- Vice-président : Sylvain LANOT
- Secrétaire : Michel ANJUBAULT
- Secrétaire Adjointe : Annick GUILLOT
- Trésorier : Paul ILIAS
- Trésorier Adjoint : Philippe AMRAOUI
- Membres : Guillaume BOSQUET, André DROLET, Melaine DAL, Christian GASTINEAU, Fabienne LARRIEU, Éric MEVEL, Olivier PERELLE, Jérôme PERRONNET, Sylvain PETIT, Philippe SCÉLIN, Jean-Louis VELOT, Valérie VINOT.

#### Equipe permanente :

- Direction & programmation : Loïc LECOMTE
- Administration : André STIEVENARD
- Direction technique : David BETOURNE
- Communication & Action Culturelle : Marion VANNIER
- Comptabilité : Tiphaine AITALI
- Communication/billetterie : Anne BELLENGER
- Pôle ressources/répétitions/web, régie Son : Damien YBERT
- Régie son : Julien HAMEL
- Régie lumière : Jean-Paul MARIN
- Gestion bar & Affichage : Yannick FRETTEL

**LA LUCIOLE**, dotée d'une structure architecturale aussi atypique que futuriste classée dans le patrimoine contemporain depuis son extension en 2008, ne ressemble à aucun autre équipement implanté à ce jour sur le territoire national.



De toute évidence, il ne peut en être autrement pour son projet artistique, ambitieux et exigeant, singulier et différent, investi passionnément et enraciné depuis toujours sur le repérage et la découverte des nouveaux talents.

Projet régional pilote et précurseur en Normandie de ces nouvelles expressions issues du secteur des Musiques Actuelles, unique salle du département de l'Orne entièrement dédiée aux Musiques Amplifiées et premier lieu régional labellisé Café-Musiques en 1994, Scène de Musiques Actuelles en 1996, puis Scène de Musiques Actuelles Structurante de Production et de Diffusion en 2003, **LA LUCIOLE**, en quelques 23 années d'existence, aura été de tous les labels d'Etat mis en œuvre par le Ministère de la Culture en ancrant profondément son projet artistique au cœur d'un territoire rural, tout en marquant de son empreinte son rôle d'acteur culturel majeur dans une ville de 26 000 habitants.

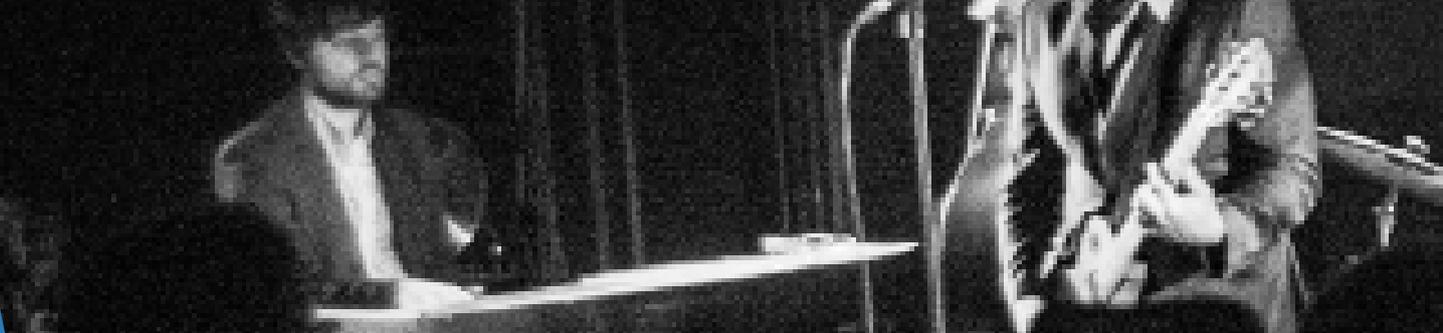
Membre fédérateur de la FEDELIMA depuis 1997 (ex-FEDUROK), initiatrice de nombreux programmes d'activités et concepts aujourd'hui repris par certains acteurs et structures professionnelles implantés sur l'ensemble du territoire national (Programme « Jeune Public », concerts « After-Work » dédiés au développement de la scène régionale normande), **LA LUCIOLE** n'a de principale volonté que de répondre pleinement à l'évolution du cahier des charges du label SMAC, tout en l'adaptant avec pertinence à son bassin de **population intergénérationnelle**, avec une attention toute particulière en direction des publics les plus démunis et des catégories sociales les plus éloignées de l'offre culturelle.

Aujourd'hui libérée de toutes contraintes imposées par un plan de redressement financier ayant permis d'apurer plus de 175 000 euros en moins de quatre ans et de retrouver, ainsi, un équilibre budgétaire satisfaisant, **LA LUCIOLE** est à nouveau en pleine capacité de faire évoluer son projet artistique sur la base des fondamentaux développés durant ces 23 dernières années, tout en l'orientant et en le développant vers de nouveaux horizons et enjeux qui puissent répondre aux nouvelles problématiques qui font jour.

Face aux mutations profondes de nos sociétés sur le plan technologique, social, économique et politique qui bouleversent les rapports humains et se répercutent dans notre secteur d'activité sur des logiques de concurrence généralisée, de compétitivité et d'attractivité de territoire, il convient d'établir aujourd'hui de nouveaux modes de complémentarité et de solidarité permettant à chacun d'entre nous de trouver, en un même territoire, des réponses qui dépassent l'imaginaire, afin de se garantir de l'élan nécessaire au développement d'un projet artistique inventif et pertinent, dont la liberté et l'attractivité recherchées ne peuvent se satisfaire de logiques médiatiques commerciales ou de contraintes imposées par les seules directives et stratégies de l'industrie musicale.

Devant la profusion d'une offre multiculturelle permanente que le public peine parfois à suivre, il est de notre responsabilité de créer de nouveaux modes de communication et de consommation alternatifs, capables à la fois de dépasser les « a priori » auxquels nous sommes parfois confrontés, mais aussi d'aborder notre secteur sous l'angle d'une diversité artistique enrichissante et fédératrice pour tout un chacun.

Dans cette perspective de renouvellement, d'expérimentation de nouveaux terrains d'actions et de renforcement des acquis, **le nouveau projet artistique de LA LUCIOLE** pour les années 2017-2018-2019-2020 entend poursuivre son développement autour des concepts qui font sa notoriété et sa différence depuis sa création, mais qui bénéficient encore, néanmoins, d'une marge de progression suffisamment importante pour en faire de véritables objectifs et enjeux.



L'Association EUREKA, présente depuis les prémices de LA LUCIOLE, n'a eu de cesse de soutenir les différentes actions du projet artistique porté par sa Direction.

Renouvelé en grande partie depuis 2013, le Conseil d'Administration a pris conscience de la nécessité de resituer son projet Associatif dans le contexte d'une nouvelle convention quadriennale. La formalisation de ce projet associatif devra pouvoir trouver sa juste articulation avec le projet artistique et culturel de LA Luciole, puisqu'il sera rédigé par les membres du CA, en collaboration avec les salariés, dont le Directeur.

Il débutera en septembre 2017 accompagné d'une démarche volontaire de Dispositif Local d'Accompagnement.

## A. LA CRÉATION / PRODUCTION / DIFFUSION

Depuis sa création, il y a plus de 23 ans, **LA LUCIOLE** a construit sa renommée dans une programmation qui puise majoritairement dans le repérage et la mise en avant, bien souvent en avant-première, de **nouveaux artistes et groupes nationaux en émergence** qui, quelques années plus tard et pour la plupart d'entre eux, se sont révélés comme étant les artistes « phare » d'aujourd'hui, de Matthieu Chédid, à Stromae, de Dionysos à Christine and The Queens, en passant par The Avener, Camille, Orelsan, Asaf Avidan et tant d'autres...

La réussite de ces jeunes et nouveaux talents, programmés en tout début de carrière à **LA LUCIOLE** sous forme de concerts « Découverte » et à des prix incitatifs afin de faciliter leur rencontre avec un premier public, sont le fruit d'un travail exigeant et totalement essentiel au **processus de création et de développement artistique**. Pour autant, si ce travail de repérage, d'accompagnement et d'aide à l'émergence professionnelle est, de toute évidence, un parcours obligé plus que nécessaire dans la dynamique de développement d'un artiste ou d'un groupe, pour la structure qui s'emploie à cette mission, il est quantitativement ingrat d'un point de vue « fréquentation public », pour la simple raison que, si les spectateurs se déplacent en masse pour les artistes médiatiquement exposés, voire surexposés, il n'en est aucunement de même pour les artistes dont ils n'ont jamais entendu parler, et ce, malgré une politique tarifaire très attractive et accessible pour tous (entre 8 et 12 euros aujourd'hui).

Là encore, si le public est prêt à dépenser plus de 50 euros pour une place de concert d'un artiste de renom, il demeure très peu nombreux à se déplacer et à s'acquitter de 10 euros pour découvrir un jeune artiste talentueux, mais inconnu.

Ce choix délibéré devenu au fil des années un **pilier fondamental du Projet Artistique de LA LUCIOLE** est une mission que peu de salles en France capitalisent, préférant intégrer ces nouveaux talents en devenant en ouvertures de soirées ou en premières parties d'artistes « têtes d'affiche », quand ils ne sont pas eux-mêmes imposés par les productions, pour des sets musicaux qui n'excèdent jamais 45 mn.

Ajoutons également à cela qu'il est aussi de nature habituelle à intégrer quelques jeunes talents régionaux en ouverture de festivals, dont la présence permet surtout d'établir et d'apporter une certaine caution régionale à des événements qui, n'en doutons pas au vu des programmations très attractives affichées, cherchent avant tout et principalement à séduire un très large auditoire pour une fréquentation « public » optimale.

**Accueillir et programmer, seuls, de jeunes artistes en début de carrière dans des conditions professionnelles et en leur offrant l'opportunité de jouer intégralement leur propre répertoire**, n'est en rien comparable avec un set limité de première partie qui, la plupart du temps, oblige l'artiste à présenter des versions réduites de son répertoire et/ou en nombre de musiciens l'accompagnant, voire des versions acoustiques ou solo imposées par les productions.

Si l'intérêt général de cette mission n'est pas à prouver, il convient toutefois de prendre en compte l'extrême

fragilité dont ces concerts relèvent économiquement, tant ces concerts peinent à trouver un équilibre budgétaire, malgré des coûts de cession très inférieurs aux prix pratiqués habituellement pour des artistes médiatiquement exposés.

**Un budget alloué à hauteur réelle des besoins que cette mission nécessite afin d'en faire un objectif d'excellence, serait fortement apprécié pour ce nouveau Projet Artistique de LA LUCIOLE 2018-2019-2020-2021, signe d'un indicateur fort au regard des enjeux qui en découlent, mais aussi d'un intérêt général pleinement partagé et encourageant, face aux difficultés d'investissement de ce champ d'action.**

Cet argumentaire volontairement explicite n'a pour objectif premier que de cerner le cœur du projet Artistique de LA LUCIOLE pour mieux identifier ce qui le différencie des autres projets existants sur notre territoire régional normand, portés par des structures du même type et du même label.

Il nous semble évident que **ce rôle de première nécessité**, essentiel à nos yeux, ne peut être véritablement porté, aujourd'hui, que par des lieux issus du **label SMAC** qui, de par le secteur professionnellement très structuré qu'ils représentent et leur histoire construite dans l'éducation populaire et la « contreculture », apparaissent aujourd'hui comme **les relais indispensables et légitimes, à même de pouvoir remplir cette mission d'envergure et essentielle à tout processus de création.**

Principalement axée sur la mise en avant des jeunes et nouveaux talents régionaux, nationaux et internationaux comme évoqué précédemment, **LA LUCIOLE** propose, depuis plus de 23 ans, une programmation musicale ambitieuse et de grande qualité dont l'éclectisme est le maître mot pour satisfaire le plus grand nombre.

Si, bien évidemment, au-delà du bien-fondé de cette mission, ce projet fait l'objet d'un **intérêt général constant au sein de la profession et des producteurs de spectacles** qui trouvent là le relais idéal et très apprécié pour la mise en avant de leurs artistes en développement, **il n'est pas aujourd'hui de programme attractif et reconnu qui puisse s'annoncer sans son lot de têtes d'affiche incontournables** mais aussi de dimension « événementielle », permettant de satisfaire une clientèle en demande de repères musicaux et d'artistes de renom auxquels elle puisse se raccrocher.

**Ces concerts événementiels sont porteurs d'un équilibre financier.**

L'unique problématique et facteur à risque pleinement identifié de toute programmation au sein d'un territoire rural et dans une ville qui ne compte que **26 000 habitants**, avec une agglomération de **57 500 habitants** (chiffre officiel de la Communauté Urbaine d'Alençon) provient du simple constat d'un affaiblissement récurrent de la jeune population alençonnaise qui, associé au contexte général et arbitraire d'un potentiel « public » défavorable, nous pénalise particulièrement, tant du côté des étudiants en nombre restreint dans notre ville (**2050 étudiants recensés pour l'exercice 2016-2017**), que du côté des lycéens qui, pour la plupart, une fois le baccalauréat obtenu, poursuivent leurs études dans les autres villes urbaines voisines telles que Caen, Le Mans, Rennes ou Paris.

De ce simple fait, une grande partie du public de **LA LUCIOLE** n'est jamais acquise sur le long terme et se renouvelle donc perpétuellement. **De ce constat, certaines esthétiques musicales comme le rap et l'électro, plébiscitées partout en France par le public des 18-25 ans, peinent à fidéliser à Alençon, comme le démontrent les annulations récentes, faute de réservations suffisantes, des concerts de Birdy Nam Nam (électro) et de Wax Tailor (électro-Trip hop / seule date annulée en France en total contraste avec les taux de remplissage nationaux situés entre 450 et 1400 entrées payantes), celui d'AlltA (projet franco-américain électro rap / 5000 entrées au**



les plus grands festivals), **ainsi que le report nécessaire des concerts de Jabberwocky et de Møme** sur l'automne prochain, alors que ce dernier est l'artiste électro le plus plébiscité des festivals d'été et qu'il a réuni, à lui seul, plus de 10 000 personnes lors de sa prestation donnée au dernier Printemps de Bourges 2017.

Par ailleurs, preuve d'un contexte professionnel en constante évolution d'un point de vue économique, **les contrats d'artistes fédérant les publics les plus nombreux sont non seulement en hausse permanente jusqu'à devenir pratiquement inaccessibles à des salles de moins de 1000 places** (pour simple exemple le coût du dernier spectacle de la chanteuse Camille annoncé à 30 000 euros +++), **mais aussi**, fait nouveau constaté depuis quelques temps, **là où ces artistes de renom effectuaient jusqu'alors 30 ou 40 dates en France à l'occasion d'une tournée promotionnelle de « sortie d'album », il est devenu aujourd'hui monnaie courante qu'ils se positionnent à l'échelle Européenne, en privilégiant les villes françaises à très forte densité de population**, telles que Lille, Lyon, Paris, Marseille, Nantes, Toulouse, Bordeaux, etc.

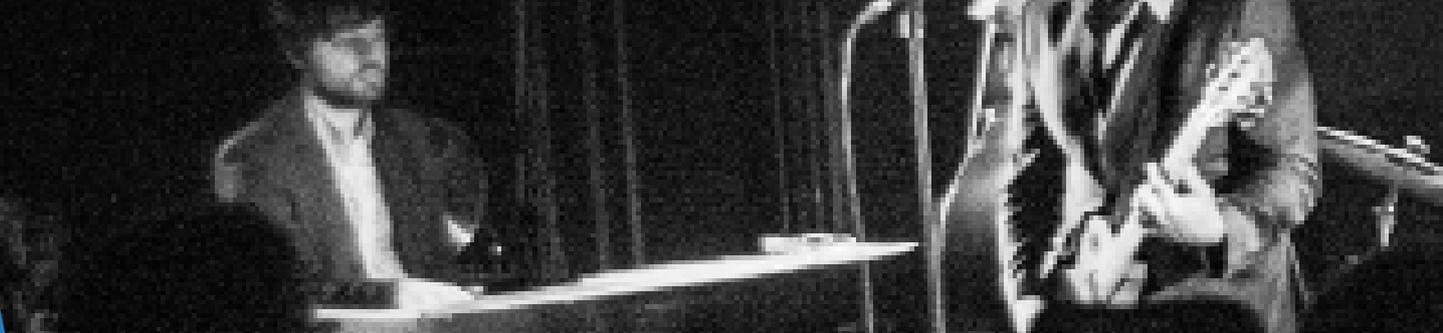
Ces nouvelles tendances et stratégies commerciales ne sont pas sans poser de nombreux questionnements sur l'évolution des marchés mais aussi sur **le rôle, la fonction première et le repositionnement** auquel notre réseau SMAC est aujourd'hui confronté et que chacun d'entre nous va devoir affronter.

**Se démarquer pour s'affirmer et revendiquer ainsi sa propre existence, est assurément la meilleure façon de se faire remarquer pour se développer**, à l'image du festival « le Hellfest » qui, en choisissant de concentrer essentiellement sa programmation autour d'une esthétique musicale peu représentée (le métal), a su fédérer des milliers de personnes et devenir ainsi, en quelques années, une référence internationale du genre.

À noter, au passage, que **LA LUCIOLE**, a été la première SMAC régionale initiatrice et pilote d'un programme spécifique en direction du « **Jeune Public** » et qu'elle contribue, ainsi, depuis plus de 15 ans aujourd'hui, à l'éveil et à l'éducation musicale des enfants, au travers de plus de 70 établissements scolaires et spécialisés partenaires, implantés sur notre territoire ornaï et les départements limitrophes.

## 1) CONCERTS «ÉVÉNEMENTIELS»

Dédiés aux artistes renommés ou à des projets spécifiques de nature événementielle, ces concerts se déroulent dans la grande salle d'une capacité d'accueil de 700 places et permettent de satisfaire un public plus nombreux en demande d'artistes renommés qui offrent, par ailleurs, l'avantage d'apporter une plus-value « artistique » à l'ensemble de la programmation de LA LUCIOLE et de s'assurer d'un taux de remplissage très élevé



## 2) CONCERTS «DÉCOUVERTE»

Dédiés aux nouveaux artistes en émergence nationale intégrant le circuit professionnel avec la sortie d'un premier album, incluant également les artistes « intermédiaires » dont la notoriété n'est pas encore suffisante pour capter et fidéliser un très large public, ces concerts « Découverte » n'en sont pas moins un relais essentiel pour leur développement de carrière, faciliter leur ascension et faire connaître leur talent.

## 3) CONCERTS «AFTER-WORK»

Créé en 2008, ce programme de concerts programmés à 19h, en libre accès et repris aujourd'hui en national par de nombreuses « autres » structures culturelles et/ou privées, a vu le jour afin d'offrir, aux artistes et groupes issus de notre région et repérés pour leurs qualités artistiques, un cadre idéal et novateur leur permettant de se produire dans des conditions professionnelles, d'amorcer ou de développer leur carrière, tout en se faisant connaître et apprécier auprès d'un large public.

À noter que malgré la gratuité d'accès envers tous les publics, compensée par un financement fléché de deux partenaires que sont la SACEM et le Conseil Régional de Normandie, tous ces artistes en devenir programmés sont rémunérés sur la base d'un contrat ou d'un cachet individuel déclaré d'un montant de 101,35 euros brut par musicien.

Enfin, à noter également que ce concept des concerts After-Work est Lauréat 2016 de la Fondation BPO, tant pour son originalité que pour les valeurs symboliques qu'il représente, mais aussi pour sa pertinence à associer « développement artistique » et « développement des publics » et tout particulièrement pour son accessibilité totale envers les publics les plus démunis.

## 4) CONCERTS «JEUNE PUBLIC»

Incontournable à toute approche éducative et de découverte de la diversité du secteur des Musiques Actuelles, le programme « Jeune Public » de LA LUCIOLE permet aux jeunes enfants de la Communauté Urbaine d'Alençon et du Département de l'Orne d'aborder et de découvrir sous un angle ludique et pédagogique le spectacle vivant musical sous toutes ses formes et facettes, au travers du langage, de l'écoute et de nombreux autres points d'intérêt comme celui des arts plastiques ou encore des nouvelles technologies informatiques et/ou électroniques. Une première approche de l'école du spectateur.

## B. L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES MUSICALES PROFESSIONNELLES ET AMATEURS

De cet axe central placé dans des **perspectives d'intérêt général et sur un socle de valeurs humaines**, découlent de nombreuses actions mises en œuvre par **LA LUCIOLE**, dont l'ensemble forme un tout et détermine le contenu même du **Projet Artistique singulier de LA LUCIOLE**, depuis sa création.

Parler de projet et de développement artistique, c'est aussi et d'abord identifier les nombreuses actions menées par **LA LUCIOLE** dans le cadre des **dispositifs d'accompagnement** qu'elle a mis en place et développés de 1994 à aujourd'hui.

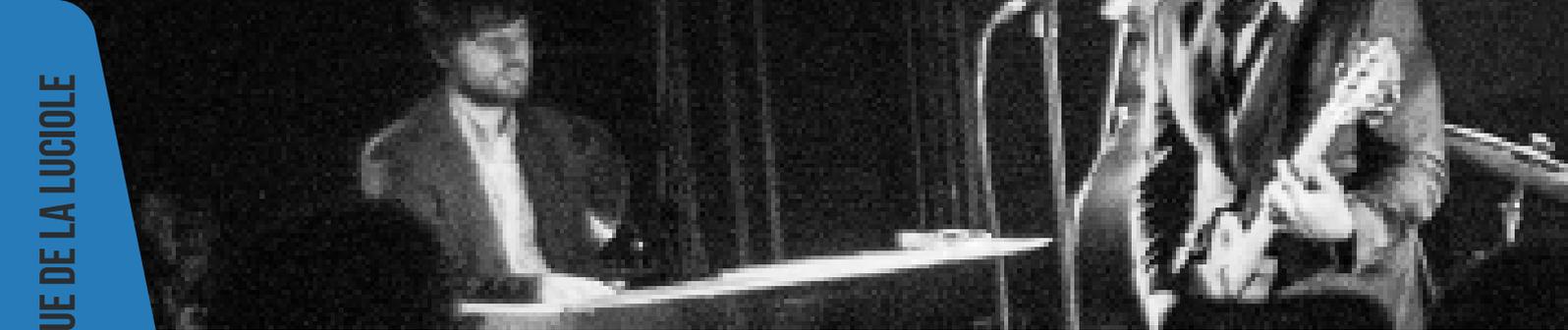
Des **concerts « After-Work »** entièrement dédiés à la valorisation de la scène régionale émergente, aux **formations professionnelles** initiales, en passant par le **pôle ressources**, les **répétitions encadrées**, les **résidences d'artistes**, l'**espace enregistrement** et le tout dernier **dispositif « Boomerang »**, **projet d'accompagnement personnalisé** créé en 2014 pour faciliter la création et l'émergence de jeunes talents régionaux repérés, **LA LUCIOLE** innove et entend bien renforcer plus encore son action, des **pratiques amateurs** au soutien professionnel de jeunes artistes engagés dans une pratique régulière et/ou **en voie de professionnalisation**.

**La nouveauté de ce nouveau Projet Artistique de LA LUCIOLE 2018-2019-2020-2021 est de déléguer, à temps plein, la prise en charge complète de ces dispositifs d'accompagnement.**

### 1) DISPOSITIF BOOMERANG

Depuis 2014, LA LUCIOLE a mis en place un dispositif d'aide et d'accompagnement renforcé à l'attention des jeunes talents, artistes et/ou groupes repérés sur notre territoire et impliqués dans une démarche de création artistique pertinente dans le secteur des Musiques Actuelles afin de faciliter leur émergence et leur reconnaissance « public » dans un cadre et un environnement professionnel.

Cet accompagnement destiné à faciliter leur immersion dans les réseaux et circuits professionnels est encadré par une convention d'objectifs clairement établie, qui répond à la fois aux nécessités d'apprentissage, tout en respectant et en mettant en valeur la qualité artistique de leur projet individuel ou collectif. Ces partenariats « longue durée » se déclinent en de nombreux axes de travail déterminés en fonction des besoins identifiés de chacun : résidences encadrées, coaching, scénographie, découverte de l'environnement sonore et technique, développement médiatique, enregistrement de maquettes, préparation à la scène, identification des réseaux,



autant de compétences spécifiques à acquérir afin d'appréhender le métier et la scène de façon sereine, au sein d'un équipement et d'un environnement professionnel.

Lieu relais par excellence, LA LUCIOLE a toujours défendu un intérêt et un attachement particuliers à la création régionale, avec l'ambition affichée d'accompagner, en amont, les toutes jeunes formations musicales issues de notre territoire. Dans cette intention, LA LUCIOLE a développé autour des pratiques amateurs un travail spécifique d'accompagnement et de formation initiale au profit des jeunes groupes inscrits ou désirant s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle. Cet apprentissage de l'environnement scénographique mais aussi de l'identification des réseaux et des acteurs qui constituent l'ensemble du secteur professionnel et associatif de notre région, constitue un atout indispensable au bon développement de ces artistes émergents issus de notre territoire normand et intègre les éléments « clef » de leur évolution de carrière, en parfait complément des programmes de diffusion qui se déclinent sous la forme des concerts « After-Work », des concerts « Découvertes », des 1ères parties ciblées ou encore des aides à la résidence.

## 2) AIDES À LA RÉPÉTITION

### Répétitions en libre accès

Disponible 7/7 jours, 24/24 heures, **un local de répétition indépendant** de 25 m<sup>2</sup> **en libre accès et entièrement équipé** (sonorisation & backline) est intégré à **LA LUCIOLE** pour faciliter la mise en œuvre d'un répertoire musical dans des conditions optimales. Une trentaine de groupes et formations travaillent régulièrement dans ce local et bénéficient de conditions tarifaires tout à fait incitatives.

**Ces tarifs de location ont été volontairement fixés sur des moyennes nationales et varient de 3 à 7 € de l'heure.**

### Répétitions encadrées

Par le biais de répétitions dans la salle club en configuration scénique professionnelle, encadrées par un régisseur sonorisateur et, à la demande, par un directeur artistique capable d'évaluer et de déterminer les axes de travail à aborder ou à consolider dans la mise en œuvre d'un répertoire musical, ce service proposé correspond, pour chaque formation, à l'évolution logique et complémentaire d'un cursus d'apprentissage où les acquis obtenus préalablement lors des répétitions proposées en libre accès, dans le local indépendant, ne suffisent plus à répondre au simple désir d'évolution de ces groupes.

Les tarifs varient entre 10 et 15 € de l'heure selon les jours et horaires de réservation.

### L'espace enregistrement

La Luciole propose son service enregistrement pour toute demande de maquettes préparatoires à un travail en studio ou permettant une prise live d'un répertoire en situation scénique.

Les tarifs varient entre 15 et 18 € de l'heure.



### 3) AIDE À LA RÉSIDENCE

#### Résidences d'artiste Grande salle :

Ce programme repose sur un accompagnement approprié à la démarche de création en permettant aux groupes déjà engagés dans une pratique artistique régulière professionnelle de travailler dans des conditions optimales au sein d'une structure de diffusion entièrement équipée.

Mise à disposition de l'ensemble des équipements de la salle, accès aux loges et au plateau scénographique, réalisation de plan de feux, de fiche technique, autant de possibilités offertes liées à tout processus de création. LA LUCIOLE remplit une mission régionale visant à favoriser la création et l'accompagnement des groupes en voie de professionnalisation.

Ces sessions offrent aux artistes une mise à disposition des moyens logistiques, techniques et administratifs disponibles.

#### Résidences d'artistes salle Club :

Ce programme sur un accompagnement personnalisé permettant de répondre à des demandes individuelles et collectives spécifiques, d'artistes ou groupes en voie de professionnalisation pour travailler à la préparation nécessaire au démarrage d'une carrière, d'une tournée ou encore au réaménagement d'un set.

### 4) LIEU RESSOURCE

#### Informations, conseils

La Luciole dispose d'un espace situé dans le hall d'entrée de la structure (accessible aux heures d'ouverture de La Luciole), permettant la consultation de documentation autour des musiques actuelles (**fiches pratiques IRMA, information juridique**, listing divers...) ainsi que des ouvrages concernant divers aspects du secteur (**Je monte mon label / Guide pratique du droit d'auteur / Profession artiste**, etc...).

Sont mis à disposition du public 2 postes informatiques ainsi qu'une borne d'écoutes dont la mise en place tardive est actuellement en cours de réalisation, permettant à l'avenir la découverte des productions discographiques locales.

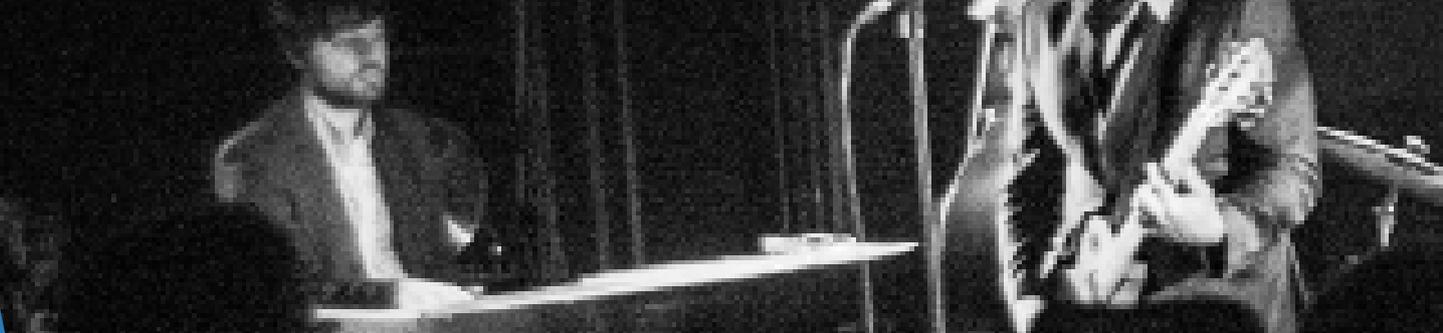
Les usagers y trouvent aussi en consultation plusieurs titres de la presse spécialisée nationale (Les Inrockuptibles / Francofans / Jazzmagazine...), des titres professionnels (La Scène / La lettre du spectacle...), ainsi que les parutions régionales et gratuites (La tartine / Longueur d'ondes / **Aux Arts / Bazart**...) et de nombreux flyers et programmes annonçant l'actualité culturelle régionale.

Le pôle ressource répond à l'année à différentes demandes (recherches de groupes, tremplins, contacts professionnels, formations) et accompagne les groupes dans leurs démarches diverses tels que la création d'une association, le montage de dossiers de subventions tels que « Le Comité d'aide aux groupes », dossier « Envie d'agir », aide à la production du CNV, l'ADAMI.

#### Les stages de formations

Parties intégrantes du projet artistique de la Luciole, l'ensemble de ces formations sont encadrées par des professionnels reconnus pour leurs qualités de pédagogues.

Exemples de formations proposées : Promotion et Marketing de la Musique ; Initiation aux techniques de sonorisation ; Management et développement Artistique ; Initiation aux techniques d'éclairage, etc.



## C. L'ACTION CULTURELLE

Rien ne saurait être pertinent sans le lien permanent et indispensable que représente **le volet d'action primordial de LA LUCIOLE** qui concerne **l'Action Culturelle**, autre **pilier de rayonnement de la structure** qui, en prenant appui sur les bases solides de l'accompagnement artistique, permet ainsi d'**élargir les publics** mais aussi de les **sensibiliser au monde du spectacle vivant**, aux différents métiers qui s'y rapportent, de **susciter l'envie et d'aiguiser la curiosité** au travers de la **découverte des différentes esthétiques** que recouvre le secteur des Musiques Actuelles, d'**acquérir les fondamentaux de « spectateur »** en situation réelle et, bien sûr, de **découvrir et de rencontrer des artistes** dans un cadre privilégié approprié en pouvant échanger avec eux, assister à des balances et des concerts, tout en pouvant accéder et visiter l'envers du décor en visite accompagnée.

### LA LUCIOLE, un lieu de vie ouvert à la diversité de population

Un des axes forts du projet de La Luciole passe effectivement par son volet d'action culturelle et d'éducation artistique, pour aller au-delà de l'activité de diffusion et affirmer notre engagement pour l'accès à la culture du plus grand nombre, tout en créant du lien

**Rencontres, échanges, conférences, actions de sensibilisation et prévention, dispositifs « Culture Justice » et « Culture Santé », « Jumelage d'éducation artistique, culturelle et numérique », projets d'éducation artistiques adaptés**, de l'école maternelle à l'Université en passant par les IME, les centres sociaux et les associations de quartier, mais aussi des publics empêchés (établissements médicaux et pénitentiaires), représentent plus de **150 rendez-vous** que fédère chaque année **le programme d'Action Culturelle de LA LUCIOLE** qui ne demande effectivement qu'à se renforcer et à se développer au travers de l'évolution du nouveau Projet Artistique 2017-2018-2019-2020. Au rythme des saisons se succèdent des rencontres avec des artistes, des visites, des ateliers, des enregistrements, des actions de sensibilisation autour des risques auditifs...

Ces divers projets construits en partenariat avec les services de l'Etat, du Ministère de la Culture et de l'Education Nationale, de la Région, du Département, de la Ville et la Communauté Urbaine d'Alençon favorisent la mise en place de parcours de sensibilisation et de développement culturel autour des thématiques musiques actuelles et esthétiques associées, qui se révèlent être des sources de projets riches, aussi bien artistiquement que pédagogiquement.

**Le souhait que porte LA LUCIOLE dans l'évolution de son Projet Artistique serait d'obtenir les moyens financiers nécessaires à l'affectation d'une personne à temps plein sur ce volet d'action culturelle, considéré à très juste titre comme l'un des leviers essentiels à une fréquentation grandissante, qui plus est, d'un public qui se trouve, ainsi, par ces actions, totalement sensibilisé aux valeurs que nous transmettons.**

**(Aujourd'hui, ce programme d'Action Culturelle n'est couvert que par un mi-temps).**

## D. DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX ET PROJETS DE COOPÉRATIONS PARTICIPATIVES

Dans une démarche cohérente, il n'est de création et de développement artistique possible qu'avec un « autre » travail fondamental, effectué en parallèle, de la mise en réseau des acteurs de la chaîne, des professionnels locaux, régionaux et nationaux issus de notre secteur culturel, bien sûr, mais aussi de tous les représentants et responsables associatifs locaux implantés sur notre territoire.

Ces coopérations existantes, à renforcer et/ou à développer, sont l'essence même d'un dynamisme culturel de territoire à l'image des « Cartes Blanches associatives » créées par LA LUCIOLE depuis novembre 2015.

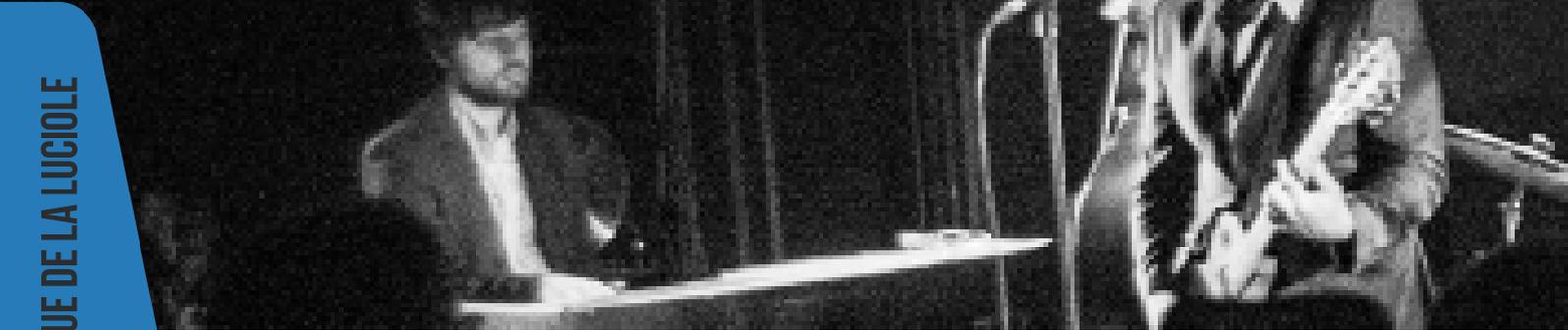
Ce nouveau programme repose sur un accompagnement personnalisé des associations 1901 dont le siège social est déclaré et implanté sur la Ville d'Alençon, la Communauté Urbaine d'Alençon ou le département de l'Orne, et dont l'objet statutaire est en lien avec le secteur des Musiques Actuelles mais aussi avec le développement des jeunes artistes amateurs issus de notre département.

Ce programme d'accompagnement et de soutien temporaire est destiné à répondre à des demandes collectives spécifiques émanant d'associations issues du même secteur d'activité que LA LUCIOLE, mais qui ne disposent, encore aujourd'hui, d'aucune structure fixe ou attitrée sur leur territoire. En rendant accessible la salle « Club » de son établissement à tous les acteurs associatifs existants ou en devenir et en leur donnant ainsi les moyens de bénéficier d'un cadre professionnel reconnu à même de valoriser leurs existences et de faciliter la lisibilité de leurs actions, l'unique Scène de Musiques Actuelles labellisée du département de l'Orne entend bien, au travers la mise en œuvre d'une « Carte Blanche » personnalisée, jouer son rôle majeur et fédérateur du circuit associatif dédié à ces nouvelles expressions.

Outre le fait que ce nouveau concept mis en œuvre par LA LUCIOLE remporte un profond succès et dynamise considérablement l'ensemble du réseau des Musiques Actuelles de notre territoire, il crée et renforce indéniablement les liens de complicité entre acteurs, tout en ayant permis de développer certains partenariats en cours ou qui seront amenés à exister et à se pérenniser dans le temps.

**Ces nouvelles approches de projets partagés préfigurent de nouveaux modèles de coopération collective qui sont générateur d'idées, de partage des savoirs, de décloisonnements structurels, de démultiplication des rencontres, de développement de liens solidaires, mais aussi d'élargissements des publics en rapport à des bassins de population sur un même territoire d'implantation.**

Pour n'en citer que quelques-uns, des Conventions & Partenariats se déclinent sous plusieurs axes et sont régulièrement mis en œuvre avec des associations locales comme AMH & le festival Cultures Urbaines pour le hip hop, le Cithem festival, le festival Jazz Orne Danse, le festival Electro Léo, le **CRD d' Alençon, avec qui il faudra développer des passerelles pour trouver une articulation autour de son travail sur les pratiques**



**amateurs, et de la gestion de la salle Lamartine située en quartier**, le festival Cultur'Elles mis en place par la ville d'Alençon ou encore le tremplin musical inter-lycées, le festival Cultur'Elles mis en place par la ville d'Alençon ou encore le tremplin musical inter-lycées Ornaïsi Festi'Bahuts organisé par l'association de lycéens du Lycée Alain, avec des associations départementales comme le festival Art Sonic de Briouze, le Blizz'Art festival de Ciral et le festival du Printemps de la Chanson orchestré par le Département, avec des associations régionales comme le festival Papillons de Nuit de Saint Laurent de Cuves, le festival des Rendez-vous Soniques de St Lô, le festival Jazz sous les Pommiers de Coutances (Manche), les CEMEA associés au Conseil Régional pour la Saison Culturelle Cart'@too en milieu scolaire ou encore le projet Peace & Love de Caen (sensibilisation aux risques auditifs) dans les milieux lycéens et centres d'apprentissage, mais aussi en national avec le festival des Francofolies de la Rochelle.

Sur le plan régional et institutionnel, outre notre partenariat historique avec le FAR (Agence Musicale Régionale), il est à l'étude actuellement, avec l'ensemble des SMACS de Normandie, d'intégrer le réseau R-MAN afin de développer, dans notre secteur, une cohérence régionale participative et Fédératrice.

En effet, la structuration de la filière musiques actuelles en Normandie et la contractualisation entre la DRAC, les collectivités territoriales et le CNV devient un enjeu majeur.

A l'appui d'un diagnostic régional de cette filière co-financé Etat-Région, présentée lors des prochaines journées professionnelles Raffut organisées par la Fedelima au Havre en juillet 2017, une première convention expérimentale d'un an entre l'Etat, la Région Normandie, le département de l'Orne et le CNV sera signée permettant de voir s'exprimer dans cette initiative une vraie volonté de soutien conjointe à la filière musiques actuelles régionale.

C'est dans ce cadre, que l'Agence musicale régionale le FAR et le réseau RMAN réseau d'acteurs normands, sont les deux opérateurs identifiés par les partenaires publics pour mener à bien cet état des lieux et la concertation régionale qui s'en suivra.

La DRAC Normandie a souhaité que cette première Convention puisse constituer une première étape du processus, indiquant être attentive à un travail collaboratif qui permettra une structuration de la filière musiques actuelles sur la région normande à l'appui de la restitution d'un diagnostic régional ; en effet, celui-ci devra permettre à la fois un repérage des besoins et une analyse prospective en lien avec un prochain contrat de filière pluriannuel dès 2018 plus englobant et plus en prise avec les besoins du territoire et des acteurs.

La SMAC La Luciole devra naturellement trouver sa place dans ce réseau régional en tant qu'opérateur structurant et repéré sur un territoire implanté en milieu semi-urbain.

L'opportunité de poursuivre par ailleurs son engagement au sein d'un regroupement plus spécifiquement dédiés SMACS (exemple : une association) demeure, dès lors que ces structures ont des problématiques propres et le besoin de partager des pratiques professionnelles spécifiques à leur cahier des missions et des charges relevant de leur label.



## E. DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS

LA LUCIOLE a été créée en 1994, après réhabilitation de locaux existants, avec une extension en 2008.

Depuis que nous avons trouvé notre rythme de croisière dans le fonctionnement, nous devons faire face à certaines difficultés inhérentes à des besoins de plus en plus pressants : La LUCIOLE ne dispose que d'**une loge**, alors que nous sommes amenés à accueillir parfois jusqu'à 25 personnes d'équipes artistiques et techniques (pour des gros concerts ou des Co-plateaux).

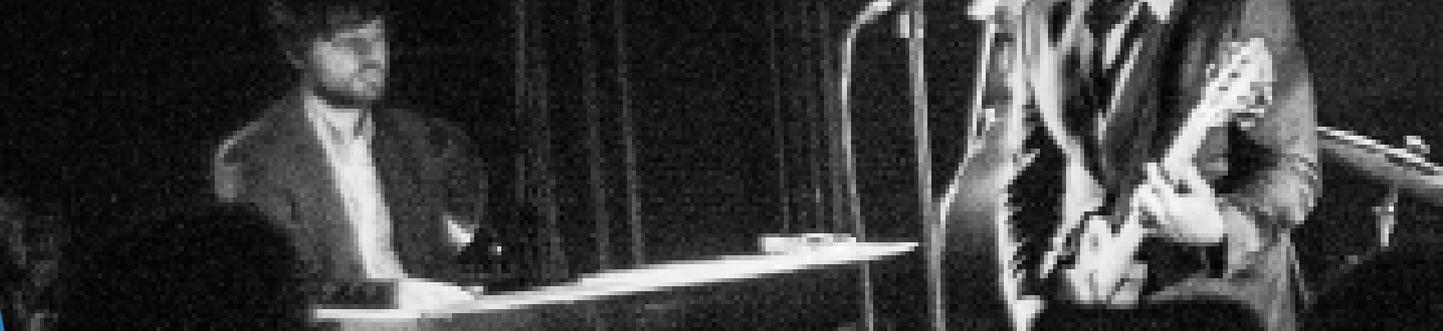
**Nous sommes de ce fait obligés de transformer le local de répétition en loge de fortune.**

Le problème se pose de la même façon pour l'espace Restauration et Catering, que nous gérons contractuellement.

Nous ne disposons aujourd'hui d'**aucun lieu d'accueil avec cuisine intégrée**.

Nous sommes alors dans l'obligation d'utiliser ponctuellement une partie de la salle Club, délimitées d'un pendillon de fortune.

Il s'avère **capital** de trouver une solution à ces deux problèmes afin d'arrêter d'empiéter sur des espaces existants mais dédiés à d'autres utilisations.



## F. LA POLITIQUE TARIFAIRE

Etablir une politique tarifaire adaptée et modulaire facilitant l'accessibilité à tous les publics, est un point essentiel de la stratégie appliquée et de la fréquentation même de ces nouveaux lieux d'expression dont LA LUCIOLE fait partie intégrante.

**Tarifs à partir de 8€.**

<b>Tarif</b>	<b>Conditions</b>
Tarif réduit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les moins de 12 ans</li> <li>- Pour les étudiants</li> <li>- Pour les abonnés</li> <li>- Pour les réservations</li> </ul>
Tarif solidaire	Pour les personnes en situation de précarité
Gratuité	Entrées aux concerts « After-Work »
Tarif unique	Pour les concerts « Découverte » (12€, 10€ pour les collégiens/lycéens/étudiants, 8€ pour les CE)
Réductions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atouts Normandie (à l'initiative du Conseil Régional de Normandie)</li> <li>- Timbrés de Culture (à l'initiative du Pays d'Alençon)</li> </ul>
Abonnements « jeunes »	Pour les lycées partenaire
5€	Concert Jeune Public – Séances scolaires
10€	Concert Jeune Public – Séances tout public

## CONCLUSION

LA LUCIOLE n'a de volonté que d'avoir les moyens de mettre en pratique sa politique culturelle et son savoir-faire au service des missions qui lui sont confiées. Entre actions culturelles, ateliers et formations professionnelles initiales, résidences d'artistes, concerts d'artistes « Découvertes » et concerts événementiels d'artistes reconnus, ce Projet Artistique de LA LUCIOLE 2018-2019-2020-2021, par le biais de ses nombreuses actions développées autour de la création et du développement artistique à l'échelle du territoire local, régional, national et international, ne souhaite qu'affirmer sa ligne de conduite personnelle pour satisfaire à l'émergence et aux besoins d'artistes ou de groupes repérés pour leur talent et la qualité de leur travail.

### RAPPEL DES MOYENS COMPLEMENTAIRES NECESSAIRES A LA MISE EN ŒUVRE DE CE PROJET ARTISTIQUE

#### SOUTIEN A LA DIFFUSION

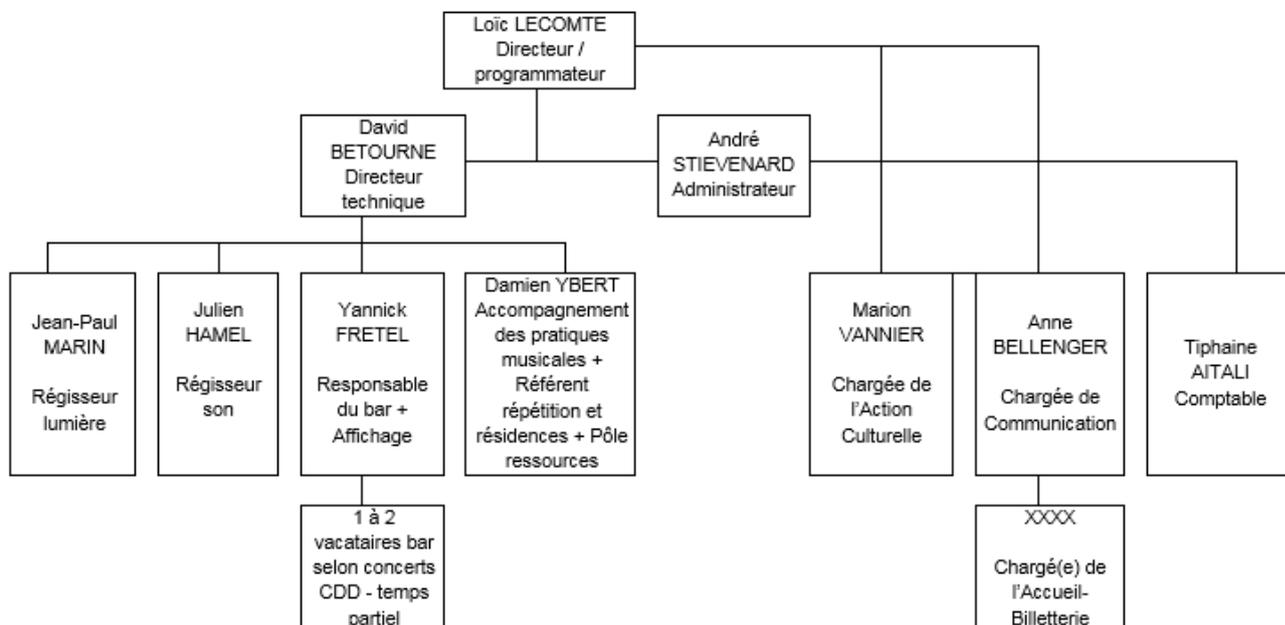
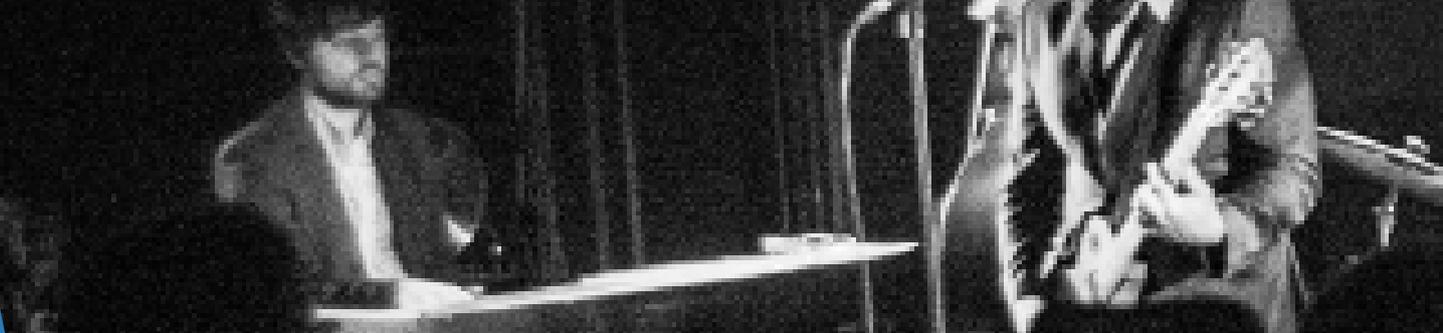
- Soutien renforcé à la Programmation des concerts « Découverte »

#### DEVELOPPEMENT DES MOYENS HUMAINS

- Redéploiement des postes dans le domaine de l'Accompagnement des Pratiques musicales Professionnelles et Amateurs, de l'Action Culturelle et de la Communication.
- Création d'un poste à temps partiel (24h/semaine) de chargé d'accueil et de Billetterie

**Ce développement des moyens humains, tels que décrit dans le nouveau Projet Artistique 2018-2021 fera l'objet de demandes de subventions complémentaires estimées à 25 000€ par an, répartis équitablement entre les 5 partenaires institutionnels (DRAC, REGION NORMANDIE, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE, CUA D'ALENCON, VILLE D'ALENCON)**

**Selon les aides accordées, et à hauteur de leur participation, cette évolution sera mise en pratique progressivement.**



### DÉVELOPPEMENT DES MOYENS MATÉRIELS

- Création d'une Cuisine et d'un espace Restauration & Catering, uniquement dédié à l'accueil des artistes et au personnel
- Création d'une deuxième loge d'artistes



## ÉVALUATION

### 1) DIFFUSION

- Statistiques de fréquentation par catégories (tarif plein, réduit, abonnés invitations, concerts gratuits...)
- Caractéristiques des groupes (nom, style musical, rayonnement...)
- Type de manifestation (soirée avec un ou plusieurs groupe(s), festival, tremplin, scène ouverte, conférence...)
- Modalités administratives (contrat d'engagement, cession, coréalisation, coproduction, partenariat, mise à disposition...)
- Contractant (nom, activité...)

### 2) ACCOMPAGNEMENT

#### Répétitions

- Statistiques de fréquentation (âge, adresse, catégorie socio professionnelle...)
- Statistiques horaires (fréquence et volume de répétitions, plages horaires utilisées...)

#### Formations

- Caractéristiques des actions mises en place (stages, ateliers, répétitions accompagnées...)
- Statistiques de fréquentation (âge, adresse, catégorie socio professionnelle...)
- Bilan post formation

#### Résidences

- Nombre, durée et types de résidences (filage, répétition, reproduction scénique...)
- Typologie des interventions des artistes (stages, ateliers, master-class, conférences, répétitions publiques...)
- Types de publics touchés

### 3) ACTION CULTURELLE

- Nombre et caractéristiques des actions hors et dans les murs
- Nature des partenariats engagés
- Descriptif des appels à projets (jumelage, dispositif Culture Justice, dispositif Culture Santé, Saison Culturelle « REGARDS » ...)



Ville d'Alençon

LA LUCIOLE